



# IUE INSTITUT DE L'UNESCO POUR L'ÉDUCATION



## ENRICHIR LE TRÉSOR

**Vision et stratégie 2002 – 2007**





# IUE INSTITUT DE L'UNESCO POUR L'ÉDUCATION

*"Face aux multiples défis de l'avenir, l'éducation apparaît comme un atout indispensable pour permettre à l'humanité de progresser vers les idéaux de paix, de liberté et de justice sociale. La Commission tient donc, à l'issue de ses travaux, à affirmer sa foi dans le rôle essentiel de l'éducation dans le développement continu de la personne et des sociétés. Non pas comme un "remède miracle", non pas comme le "sésame ouvre-toi" d'un monde parvenu à la réalisation de tous ces idéaux, mais comme une voie, parmi d'autres, certes, mais plus que d'autres, au service d'un développement humain plus harmonieux, plus authentique, afin de faire reculer la pauvreté, l'exclusion, les incompréhensions, les oppressions, les guerres... "*

**L'ÉDUCATION : UN TRÉSOR EST CACHÉ DEDANS**

*Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle  
UNESCO 1996*

Feldbrunnenstrasse 58  
20148 Hambourg · Allemagne

Tél. : +49 [40 ] 448 041-0  
Fax : +49 [40 ] 410 77 23

Courriel : [uie@unesco.org](mailto:uie@unesco.org) · Site Internet : <http://www.unesco.org/education/uie>

<b>PROLOGUE</b>	4
<b>1 CONTEXTE MONDIAL : PROBLÈMES ET ENJEUX</b>	4
Pauvreté	5
Paix	5
Démocratie	5
Diversité et pluralisme	6
Nouvelles technologies d'information et de communication	6
Nouveaux défis	6
Coopération internationale	6
<b>2 LA PROMESSE DE L'ÉDUCATION : UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE</b>	7
<b>3 VISION DE L'IUE</b>	9
<b>4 OBJECTIFS</b>	11
<b>5 PROGRAMME À MOYEN TERME</b>	11
Objectif 1	12
Objectif 2	12
Objectif 3	13
Objectif 4	13
Objectif 5	13
<b>6 DOMAINES DE CONCENTRATION ET MODES D'ACTION</b>	14
Recherche	14
Suivi-appui	14
Renforcement des capacités	15
Mise en réseaux	15
<b>7 ACTIVITÉS</b>	16
Apprendre tout au long de la vie	16
Suivi de Dakar et Décennie mondiale pour l'alphabétisation	17
Suivi de CONFINTEA V	19
<b>8 PARTENARIATS</b>	21
<b>9 SUIVI-APPUI ET ÉVALUATION</b>	21
<b>10 RESSOURCES DE L'IUE</b>	22
<b>11 TABLEAU SYNOPTIQUE</b>	24

## PROLOGUE

De nombreuses parties prenantes de l'éducation des adultes, le conseil d'administration et les partenaires de l'IUE ainsi que l'UNESCO ont signalé à maintes reprises la nécessité d'un cadre stratégique pour le travail de l'Institut. Thèmes prioritaires, principaux domaines de préoccupation et demandes d'interventions dans la recherche de solutions durables sont ressortis d'une évaluation systématique des besoins réalisée par l'IUE et ses partenaires, mais aussi des requêtes exprimées avec instance et de diverses manières par les États membres et représentants des ONG et Organisations de la société civile (OSC). Ce processus a abouti au mandat explicite confié à l'IUE par l'UNESCO et la communauté internationale. La stratégie à moyen terme (document C/4) de même que les programmes et budgets biennaux actuels (2002-2003) de l'UNESCO insistent sur le rôle décisif que l'Organisation doit assumer en faveur de l'éducation des adultes, de l'éducation non formelle et de l'apprentissage tout au long de la vie.

Les recommandations émanant des conférences et déclarations internationales constituent le fondement des attentes envers l'IUE. Le *Cadre d'action de Dakar* mentionne nommément l'IUE au paragraphe 19, dans le contexte du rapport de suivi et de la réalisation des objectifs. Le suivi de la concrétisation de l'*Agenda pour l'avenir* CONFITEA V se trouve, lui aussi, au cœur du plan stratégique de l'IUE. L'Institut identifie en outre de nombreux besoins et revendications par l'intermédiaire de ses divers réseaux opérationnels et organismes partenaires ainsi que d'universitaires et de militants, véritables échos des questions brûlantes de la planète. L'expertise et l'expérience accumulées par l'IUE constituent une autre ressource précieuse pour constater les lacunes et suggérer des domaines d'action.

Élément capital, l'évaluation externe mandatée dernièrement par le conseil d'administration de l'IUE a fourni une analyse solide des enjeux actuels ainsi que des domaines de compétence et des atouts spécifiques de l'IUE, et ajouté des recommandations sur les domaines prioritaires devant être traités par l'Institut. Alignées sur les priorités de l'UNESCO et sur ce rapport d'évaluation, les stratégies et actions de l'Institut seront axées sur la recherche, le suivi-appui, le renforcement des capacités, les partenariats et réseaux, la sensibilisation et la publication.

### 1 Contexte mondial : problèmes et enjeux

Au seuil de ce XXI<sup>e</sup> siècle, notre monde est caractérisé par l'ambivalence et les tensions. Une vague de bouleversements qui touchent tous les domaines de la vie humaine et toutes les régions mondiales déferle sur la planète à un rythme en constante accélération, et génère une réalité mondiale dédoublée, où avantages et préjudices sont inégalement et impitoyablement répartis entre individus et pays.

### LA SITUATION DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN AUJOURD'HUI : OBJECTIFS, ACQUIS ET CHEMIN RESTANT À PARCOURIR

PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2001

OBJECTIFS	ACQUIS	CHEMIN À PARCOURIR
Réduire de moitié la proportion de la population mondiale vivant dans la pauvreté extrême.	Entre 1990 et 1998, la proportion d'êtres humains ayant moins d'un dollar par jour pour vivre (en PPA de 1993) dans les pays en développement est tombée de 29 à 24 %.	Même si cette proportion est divisée par deux en 2015, le monde en développement comptera encore, à cette date, 900 millions de personnes vivant dans un dénuement extrême.
Diviser par deux la proportion de personnes souffrant de la faim.	Le nombre d'individus souffrant de sous-alimentation dans le monde en développement a diminué de 40 millions entre 1990-92 et 1996-98.	La sous-alimentation touche encore 826 millions de personnes dans les pays en développement.
Scolariser tous les enfants dans le primaire. Permettre à tous les enfants d'achever un cycle complet d'études primaires.	En 1997, le taux net de scolarisation dans le primaire dépassait 80 % dans plus de 70 pays. Dans 29 des 46 pays pour lesquels on dispose de données, 80 % des enfants scolarisés atteignaient la cinquième année d'enseignement.	Sur les 15 prochaines années, il faudra prendre en charge les 113 millions d'enfants qui ne sont pas, aujourd'hui, scolarisés dans le primaire, et les millions d'autres qui viendront gonfler la population des enfants d'âge scolaire.
Réduire des deux tiers la mortalité infantile.	Entre 1990 et 1999, la mortalité infantile a baissé de plus de 10 % : de 64 à 56 pour 1000 naissances vivantes. La mortalité des enfants de moins de cinq ans est passée de 93 à 80 pour 1000 naissances vivantes entre 1990 et 1999.	En Afrique subsaharienne, la mortalité infantile reste supérieure à 100 et celle des enfants de moins de cinq ans dépasse encore 170 pour 1000 naissances vivantes. Et dans cette région, les progrès sont plus lents que dans les autres.
Réduire des deux tiers la mortalité des enfants de moins de cinq ans.		
Arrêter la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance.	Dans un petit nombre de pays, notamment l'Ouganda et peut-être la Zambie, la proportion des personnes infectées montre des signes de recul.	Quelque 36 millions d'individus sont séropositifs ou malades du sida.

En dépit des progrès immenses de la science et de la technologie, et malgré la création d'une richesse considérable en mainte partie du globe, les possibilités tangibles d'instaurer un monde humain et équitable demeurent amplement inexploitées. Nous sommes confrontés à une aggravation et à un approfondissement des clivages culturels, sociaux, politiques et économiques à l'intérieur des pays et entre eux, ainsi qu'à une série sans égale de crises et de conflits aux ramifications internationales.

La mondialisation pourrait engendrer un monde de connexion, de réciprocité et de solidarité, où idées et informations, biens et capitaux, individus et cultures circuleraient librement et sans frontière, dans l'intérêt de chacun et de chacune, et contribueraient à l'autonomisation des hommes et des femmes de toute la planète. Mais les promesses de la mondialisation sont jusqu'ici restées vaines

pour la majorité des êtres humains. Notre monde est fortement marqué par la fragmentation, l'exclusion et le sentiment croissant d'insécurité, dûs au démantèlement des contextes socioculturels ainsi qu'à la dégradation des structures communautaires et des pratiques sociales établies.

Le rêve d'une économie mondiale vibrante, source de prospérité de chacun et de chacune, fondée sur un commerce véritablement réciproque et horizontal entre les pays et sur un enrichissement culturel mutuel, ne s'est pas réalisé. Bien au contraire : les forces du marché, alliées à une déréglementation excessive et à une concurrence implacable, ont maintenu et accentué le taux inéquitable de développement et la répartition combien inégale des revenus. Indépendamment de leur économie nationale, dans le monde entier des pays privatisent et commercialisent un nombre croissant de fonctions et de services publics, déclenchant des licenciements de masse, de vastes mouvements de migration, des inégalités de revenus, la pauvreté et la faim ainsi qu'un fossé croissant entre les riches et les pauvres.

La situation du monde contemporain renferme un potentiel qui semble illimité. Mais ce monde est toujours frappé d'injustices scandaleuses et de risques alarmants tant pour les sociétés que pour les individus, en complète contradiction avec les possibilités existantes et les enseignements tirés.

### PAUVRETÉ

Le principe d'égalité entre tous les êtres humains est largement accepté, pourtant la disparité entre les nantis et les non nantis en termes de nourriture, d'éducation, de soins de santé et de couverture sociale continue à être effrayante. Les richesses naturelles et productives de la planète existent en abondance et seraient suffisantes pour garantir une vie décente à chacun et chacune. Nous avons pris davantage conscience de l'importance de préserver l'environnement, et de créer des conditions locales permettant aux individus de gagner leur vie en exploitant les ressources qui maintiennent les structures naturelles et sociales. Et pourtant, nous vivons toujours dans un monde d'inégalité où une grande partie de l'humanité est encore exclue du partage équitable de ces ressources. Environ 1,3 milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar US par jour, et ce chiffre augmente constamment car les guerres civiles, les licenciements et la restructuration des sociétés entraînent la précarisation de nouveaux groupes. Dans mainte région du globe, la pauvreté est un problème de grande envergure, assorti de taux élevés d'analphabétisme, d'un nombre croissant d'enfants évincés du système scolaire, et de l'exclusion des groupes vulnérables de la redistribution des richesses – malgré notre connaissance des bénéfices économiques, sociaux et individuels tirés de l'investissement dans l'éducation. Nous sommes également témoins d'une féminisation croissante de la pauvreté au cours de la dernière décennie, et confrontés au risque que le déséquilibre actuel des richesses et des ressources et que la dégradation humai-

ne causée par la pauvreté soient demain source de conflits à l'intérieur des nations et entre elles.

*L'éducation, qui commence par la prise en charge et l'instruction des jeunes enfants pour se poursuivre par l'apprentissage tout au long de la vie, est la clé de l'autonomisation de l'individu, de l'élimination de la pauvreté au niveau des ménages et de la communauté et du développement social et économique au sens large. Parallèlement, la réduction de la pauvreté facilite la progression vers les objectifs de l'éducation de base. Il y a d'évidentes synergies entre les stratégies de promotion de l'éducation et les stratégies de lutte contre la pauvreté. Une approche multisectorielle de l'élimination de la pauvreté implique que les stratégies d'éducation soient complémentaires de celles mises en oeuvre dans les secteurs productifs ainsi que dans les domaines de la santé, de la démographie, du bien-être social, du travail, de l'environnement et des finances, et qu'elles soient étroitement liées aux activités de la société civile.*

Cadre d'action de Dakar, avril 2000

### PAIX

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la communauté internationale érige la paix en principe directeur de son programme, et finalement rejette officiellement la guerre comme la "continuation de la politique par d'autres moyens". Des efforts multinationaux considérables sont déployés pour apporter une réponse stratégique aux catastrophes naturelles et aux conflits humains, et au cours des dernières décennies des traités de paix décisifs ont mis fin à des conflits anciens et complexes. Parallèlement à cette évolution au niveau gouvernemental, des individus, des communautés et des sociétés entreprennent des initiatives courageuses et montrent des voies concrètes pour concevoir un monde meilleur et plus humain. Mais en même temps, le recours à la violence pour résoudre les conflits dus aux divergences sociales, économiques, ethniques ou religieuses, non seulement se poursuit mais empire. Le nombre de querelles intestines tranchées par la violence et gagnant souvent les populations et pays voisins a augmenté de façon tragique, causant des souffrances et des pertes humaines d'une ampleur jusqu'ici inconcevable. Des intérêts nationaux prétendument légitimes sont invoqués pour ignorer les conventions et résolutions multilatérales et internationales, démontrant ainsi la fragilité de relations nationales et internationales apparemment stables.

### DÉMOCRATIE

Les principes démocratiques sont universellement reconnus - en théorie. Mais la démocratie implique davantage que ces principes, à savoir la responsabilité, le concours et la participation des individus eux-mêmes. La communauté internationale affirme à l'unanimité l'importance de la société civile et condamne la discrimination pour raisons de race, de religion, de sexe ou de nationalité. Plusieurs régimes politiques d'une inhumanité et d'une injustice criantes ont été abolis. Les atteintes aux droits fondamentaux aussi sont de plus en plus perçues et dénoncées au niveau national et

international, après la mise en place de structures qui les décelent et citent en justice les violateurs. Pourtant, après des décennies de lutte pour la démocratisation des pays, la majorité des sociétés ne fonctionnent pas démocratiquement, malgré leurs droits théoriques et constitutionnels. Le racisme, la discrimination et l'injustice entre les sexes sévissent sur toute la planète, les droits fondamentaux continuent à être violés, et de plus en plus de groupes de la société sont marginalisés et privés de leur autonomie. De nouvelles tensions naissent de l'intolérance politique et religieuse et du despotisme. Parallèlement, l'État affaiblit son rôle et se désiste de sa responsabilité de fournir des services de base aux groupes les plus nécessiteux, faibles et démunis de la population.

### DIVERSITÉ ET PLURALISME

La mondialisation s'accompagne d'une diversification croissante et permet de découvrir et d'adopter de nombreuses manières différentes de penser et d'agir. Pourtant, malgré ces opportunités décuplées d'échange, de rencontre et de dialogue politique entre des positions et contextes culturels hétérogènes, la pression s'amplifie vers l'uniformisation culturelle et linguistique. Le risque d'une diversité culturelle appauvrie et la disparition actuelle d'un grand nombre de langues sont tragiques non seulement pour la culture elle-même, mais aussi pour le développement global de l'humanité. L'inégalité d'accès aux moyens d'expression culturelle affecte gravement de nombreux individus et communautés, puisque cet accès détermine s'ils participent à la société éducative ainsi qu'à la création et au partage du savoir - ou s'ils en sont exclus. Par manque de moyens d'échange et d'expression, beaucoup vont jusqu'à s'enfermer dans une interprétation étroite de l'identité culturelle qui rejette la diversité. Ce retrait accroît chez certains les risques de tensions et de conflits culturels s'ils sont exploités politiquement ou exacerbés par d'autres facteurs.

*En respectant l'égalité de dignité de toutes les cultures et en reconnaissant leur autonomie, les voies du pluralisme – elles-mêmes plurielles – préservent les identités culturelles dans un cadre de tolérance et de diversité.*

*Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, 2000*

### NOUVELLES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) multiplient, comme jamais auparavant, les possibilités pour l'ensemble de la population mondiale d'interagir, de créer des réseaux, de traiter ensemble des questions d'intérêt commun et de promouvoir des programmes politiques différents. Elles offrent aussi des possibilités décuplées aux décideurs. Les idées se fertilisent mutuellement et la richesse générée lors de la rencontre de différentes cultures est un fait reconnu. À l'opposé, les NTIC aggravent l'atteinte à la diversité culturelle et linguistique. Les exigences de la haute technologie excluent de nombreuses personnes des avantages issus des nouvelles voies mondiales de communication - et

cet écart se creuse à une vitesse alarmante. Les plaintes sur la "division numérique" sont plus fréquentes que les efforts véritables pour partager le "dividende numérique", même si des expériences participatives et innovantes prolifèrent dans les régions défavorisées ou retirées, fournissant une preuve éclatante du potentiel illimité des NTIC.

### NOUVEAUX DÉFIS

Il est fait souvent mention de la nécessité et de la volonté de réaliser le développement durable. Il existe un large consensus selon lequel il faut partager et gérer avec prudence les richesses actuelles de la planète eu égard aux exigences et besoins inconnus de demain – en théorie. La recherche sur la protection de l'environnement produit des résultats remarquables sous forme de moyens traditionnels ou innovants d'exploiter les matières et l'énergie renouvelables, en principe largement approuvés. Mais en réalité, les problèmes écologiques en termes d'appauvrissement des sols, de pénurie d'eau, de destruction de la forêt tropicale et de bouleversement climatique de la planète persistent et même empirent, comme l'a constaté le Sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) en août-septembre 2002. Les habitudes de consommation et la quête effrénée du profit sont les facteurs dominants qui paralysent les efforts entrepris pour établir un équilibre mondial garantissant l'alimentation et la santé. Malgré les succès de la "révolution verte" du siècle passé, la question de la surpopulation est loin d'être résolue, de même que celle de l'approvisionnement suffisant en aliments, en eau potable et en médicaments pour une humanité en constante augmentation. S'ajoutant aux querelles politiques nationales et bilatérales, un potentiel croissant de crises et de conflits armés naît du terrorisme international, engendre l'appel à une sécurité renforcée, rejette les arguments séculaires qui valorisent les différences culturelles et religieuses et présente ces dernières comme incompatibles ou même sources de conflit actuel. Sans oublier le VIH et le sida : cette pandémie constitue à la fois une menace immense et un véritable défi pour l'humanité. Elle remet en cause la position des sociétés et des religions sur la sexualité, elle franchit en outre toutes les frontières géographiques, sociales et culturelles. Les défis de la médecine, déjà relevés et produisant des résultats positifs, provoquent de nouvelles injustices sociales et un manque de solidarité quand il s'agit de l'accès aux soins palliatifs et à la thérapie de survie.

### COOPÉRATION INTERNATIONALE

Un ensemble de mécanismes, d'accords et de structures organisationnelles a été mis en place au niveau international afin de soutenir la lutte collective pour un monde meilleur. De nouveaux mouvements de solidarité transnationale émergent de la société civile. Des progrès extraordinaires sont réalisés dans la recherche médicale et la promotion de la santé. Les préjudices causés jadis par le colonialisme et l'impérialisme ainsi que la répartition inégale des richesses sont reconnus, ce qui conduit à des engagements et à des accords internationaux pour venir en aide aux pays nécessiteux.

Néanmoins, cette solidarité demeure très fragile. Les congrès internationaux sur le développement social constatent certaines avancées, mais en même temps déplorent l'incapacité de la communauté internationale à s'attaquer aux problèmes persistants qui mettent en danger la survie et le bien-être de l'humanité : la dégradation de l'environnement, la progression de la pauvreté accompagnée de conditions médiocres de vie et de travail, les taux élevés de mortalité et la surpopulation notamment dans les régions urbaines, les ravages actuels causés par le VIH et le sida surtout en Afrique et en Asie, enfin l'accès insuffisant à une éducation de qualité.

Les partenariats, alliances et autres liens et mécanismes constituent de puissants moyens de traiter les problèmes mondiaux, en particulier dans le contexte de l'internationalisation croissante de la société civile et du secteur privé, principalement par le biais des réseaux électroniques. (...) Il est par conséquent essentiel de planifier toutes les actions, dès le départ, dans le cadre d'un système de partenariats permettant la répartition du travail la plus efficace tout en assurant un suivi réel de l'action et des résultats.

Stratégie à moyen terme 2002-2007 de l'UNESCO

## 2 LA PROMESSE DE L'ÉDUCATION : UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE

L'éducation à elle seule ne peut apporter une réponse à tous les problèmes mondiaux en suspens, mais elle revêt une grande importance. Que ce soit à l'intérieur des pays ou au-delà des frontières, une véritable solidarité est indispensable pour partager les ressources et les opportunités, remédier aux inégalités persistantes et combler les fossés qui se creusent. L'éducation détient ici un rôle important à jouer, celui de donner aux individus les moyens de "déchiffrer les mots et le monde" - et de le transformer.

Du fait que la carte de l'analphabétisme continue à coïncider avec celle des inégalités d'ordre social liées au sexe et à l'origine ethnique, la lutte en faveur de l'alphabétisation doit non seulement viser des objectifs éducatifs mais aussi oeuvrer pour la justice sociale, la dignité humaine et l'autonomisation.

Proposition et plan d'action de l'UNESCO pour une Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, 2001

L'éducation est aussi étroitement liée à l'équité, qui à son tour signifie davantage que bienveillance et altruisme - elle implique l'attribution de droits. Cela suppose l'existence de cadres institutionnalisés qui permettent une répartition plus équitable des ressources et des opportunités, ou mieux qui la garantissent. La confirmation institutionnalisée des droits est indispensable dans tous les domaines de l'existence humaine. Ces droits englobent la justice au niveau international, mais aussi la loyauté envers les futures générations - en préservant l'environnement naturel -, l'équité entre les

sexes à tous les niveaux, et aussi l'égalité d'accès aux biens publics ou communs, tels que l'articulation politique et la participation démocratique, la santé, la nutrition, les conditions décentes de travail - et l'éducation.

Parallèlement, personne ne conteste que l'éducation est un facteur décisif pour améliorer les chances individuelles, activer la transformation sociale et instaurer des sociétés intégrées et participatives. Les disparités croissantes et les divisions profondes, le déracinement et l'exclusion existant dans toutes les sociétés ont donné un poids nouveau à l'éducation. Une demande éducative nouvelle et de qualité supérieure naît du fait que les individus doivent acquérir des compétences pour affronter un environnement contradictoire et en constante évolution.

L'IUE est convaincu qu'il est possible de relever ces défis au moyen de stratégies éducatives traitant de manière adéquate la grande complexité du monde contemporain, et en même temps orientées vers l'avenir. Le droit à l'éducation, stipulé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et réitéré dans le *Cadre d'action de Dakar*, constitue un élément stratégique capital. Dans une optique fondée sur les droits, l'éducation est "la clef du développement durable ainsi que de la paix et de la stabilité à l'intérieur des pays et entre eux. Elle constitue donc un moyen indispensable d'une participation effective à l'économie et à la vie des sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle, qui témoignent d'une globalisation rapide." (*Cadre d'action de Dakar*). Le droit à l'éducation doit être définitivement et pleinement reconnu et appliqué pour établir une base juridique au profit des millions d'individus de la planète, et susciter une vaste mobilisation en faveur de l'éducation en général. Forts d'un droit réel, et en présence des conditions pour exercer ce droit, les individus seront à même de perfectionner leurs capacités et de devenir les acteurs de leur propre développement. Comme en a convenu à Dakar la communauté internationale : "La réalisation des buts de l'éducation pour tous ne saurait être différée plus longtemps. Il est possible et nécessaire de répondre d'urgence aux besoins éducatifs de tous."

Dans cette vision prospective, une réponse purement quantitative à la demande insatiable d'éducation - un bagage scolaire de plus en plus lourd - n'est ni possible ni même appropriée. Il ne suffit plus en effet que chaque individu accumule au début de sa vie un stock de connaissances, où il pourrait ensuite puiser indéfiniment. Il faut surtout qu'il soit en mesure de saisir et d'exploiter d'un bout à l'autre de son existence toutes les occasions de mettre à jour, d'approfondir et d'enrichir cette connaissance première, et de s'adapter à un monde changeant.

Pour répondre à l'ensemble de ses missions, l'éducation doit s'organiser autour de quatre apprentissages fondamentaux qui, tout au long de la vie, seront en quelque sorte pour chaque individu les piliers de la connaissance : *apprendre à connaître*, c'est-à-dire acquérir les instruments de la compréhension ; *apprendre à faire*, pour pouvoir agir sur son environnement ; *apprendre à vivre ensemble*, afin de participer et

de coopérer avec les autres à toutes les activités humaines ; enfin *apprendre à être*, cheminement essentiel qui participe des trois précédents. Bien entendu, ces quatre voies du savoir n'en font qu'une, car il existe entre elles de multiples points de contact, de recoupement et d'échange.

L'éducation : un trésor est caché dedans. Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, UNESCO 1996

Mais quelles sont ces conditions ? Les réponses éducatives du passé ne suffisent plus face aux réalités d'aujourd'hui, complexes et en bouleversement constant. Le changement de modèle et plus exactement d'accentuation, passant de l'éducation à l'apprentissage et à l'apprentissage tout au long de la vie, souligne déjà la nécessité croissante d'analyser et de réorienter sa vie, et d'acquiescer en permanence de nouvelles compétences. Mais que signifie cela concrètement ?

- 1) Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
- 2) L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
- 3) Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Déclaration universelle des droits de l'homme - Article 28, 1948  
proclamée par les Nations Unies le 10 décembre 1948

Quand nous parlons d'apprendre tout au long de la vie, nous entendons la création d'environnements d'apprentissage la vie durant et l'édification de sociétés éducatives. Pour que ces environnements deviennent réalité, de nouvelles structures institutionnelles nées de nouvelles alliances et coalitions sont indispensables. Les prérequis majeurs d'un système d'apprentissage tout au long de la vie sont l'abolition des barrières actuelles entre éducation formelle et non formelle, et la reconnaissance de l'éducation de base comme fondement de l'apprentissage tout au long de la vie. Mais pour être innovants et inclusifs, l'apprentissage et les stratégies éducatives doivent sortir des cadres éducatifs conventionnels et s'ancrer là où s'accomplit l'apprentissage : sur le lieu de travail, dans la communauté, dans les syndicats et les organisations bénévoles, au sein des mouvements sociaux et des institutions religieuses.

Si nous reconnaissons la multiplicité des modalités, expériences, compétences et contextes éducatifs – y compris les nombreuses formes d'initiation à différents niveaux (de base, fonctionnel, tech-

nologique) - il nous sera possible de conjurer les nouvelles formes d'exclusion sociale. Cette approche donnera à l'individu les moyens d'agir, car elle le respecte et l'estime dans sa diversité et donne une signification à son parcours et à ses expériences. Il est temps d'abandonner le modèle du passé fondé sur la notion de déficit. Une perspective mobilisant les atouts favorisera le développement et le renouvellement permanents et nécessaires des compétences. Cette démarche fera partie d'un parcours éducatif permanent au sein de sociétés éducatives - et ira au-delà de la fonctionnalité pure et du développement des ressources humaines.

La nouvelle conception de l'éducation des jeunes et des adultes remet en cause les pratiques actuelles, dans la mesure où elle appelle une véritable organisation en réseaux au sein des systèmes formels et non formels et où elle exige de l'innovation et davantage de créativité et de flexibilité. (...) L'objectif ultime doit être la création d'une société éducative attachée à la justice sociale et au bien-être général.

Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes, 5e Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFITEA V), 1997

Dans un contexte mondial de risques accrus de conflits culturels et ethniques, l'initiation au multiculturalisme et à l'interculturalisme sera indispensable pour trouver les moyens créatifs, constructifs et pacifiques d'ancrer le respect de toutes les identités culturelles ainsi que la volonté de neutraliser toutes les formes d'hégémonie, de discrimination et d'exclusion culturelle. Le respect de l'autre et l'acceptation de la différence impliquent nécessairement une opposition active à toute forme de discrimination, et une véritable acceptation signifie également de permettre à l'autre de vivre en conformité avec sa différence. Apprendre à vivre ensemble requiert le respect pour les valeurs du pluralisme, de l'entente mutuelle et de la paix. Cela implique en outre de reconnaître que la diversité des identités et des appartenances n'est pas un "problème" qui doit être "résolu", mais une ressource à découvrir et à emprunter : la différence n'engendre pas inévitablement des conflits, et les conflits ne sont pas inévitablement un obstacle au développement. Mobiliser l'identité d'un groupe peut avoir des effets à la fois positifs et négatifs, et le sentiment d'appartenance à un groupe n'est pas obligatoirement monolithique, exclusif ou hostile aux autres. Apprendre à être soi-même est une démarche réfléchie et réflexive qui peut - ou peut-être devrait - durer toute la vie. Le défi pour l'éducation et pour l'apprentissage tout au long de la vie consiste donc à façonner, à définir et à vivre pleinement ces identités, et non pas à les atténuer ou à les détruire.

Les droits culturels sont partie intégrante des droits de l'homme, qui sont universels, indissociables et interdépendants. L'épanouissement d'une diversité créatrice exige la pleine réalisation des droits culturels (...) Toute personne doit ainsi pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ; tou-

te personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles, dans les limites qu'impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, 2001

En tant qu'éducateurs, nous voyons dans l'édification des sociétés éducatives une contribution à la démocratisation des sociétés. Démocratie, participation, tolérance, liberté et diversité sont les principes qui ouvrent la voie vers une nouvelle conception de la société. L'existence de "citoyens apprenants", relayant les "travailleurs et employés qualifiés" ou "citoyens cultivés", s'impose comme objectif stratégique urgent et global. Cependant, la société civile et la citoyenneté active reposent sur l'engagement individuel et requièrent ce que l'on pourrait appeler "l'apprentissage à la citoyenneté" : la capacité de questionner, d'expérimenter, d'analyser, d'agir et d'interagir. La citoyenneté entendue dans ce sens sera davantage qu'un statut légal : elle associera la citoyenneté sociale et politique dans des sociétés multiethniques et multiculturelles.

### 3 VISION DE L'IUE

Les grands défis mondiaux et leurs conséquences sur les nouvelles stratégies éducatives forment le contexte dans lequel l'IUE joue son rôle spécifique au sein de l'action de l'UNESCO, conformément au vaste consensus stratégique élaboré au niveau international au cours des dernières décennies.

De la *Déclaration du droit d'apprendre* (1985) au mouvement de l'Éducation pour tous qui englobe la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous de Jomtien (1990) et le Forum mondial sur l'éducation de Dakar (2000), du Sommet mondial sur le développement social de Copenhague (1995) à la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (1997) et à la Décennie mondiale pour l'alphabétisation (2003-2012) proclamée récemment par les Nations Unies, la communauté mondiale a professé qu'apprendre tout au long de la vie permet aux individus d'épanouir leur potentiel humain et de participer à la création de sociétés éducatives. Elle a déjà adopté l'apprentissage tout au long de la vie comme prin-

#### DÉCLARATION DE LA 4e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES –1985

**Plus que jamais, la reconnaissance du droit d'apprendre constitue un enjeu majeur pour l'humanité.**

Le droit d'apprendre, c'est:

- le droit de lire et d'écrire
- le droit de questionner et de réfléchir
- le droit à l'imagination et à la création
- le droit de lire son milieu et d'écrire l'histoire
- le droit d'accéder aux ressources éducatives
- le droit de développer ses compétences individuelles et collectives

La Conférence de Paris sur l'éducation des adultes tient à rappeler l'importance de ce droit. Le droit d'apprendre n'est pas un luxe culturel à retenir seulement pour l'avenir. Ce n'est pas un droit que l'on ne pourra exercer qu'une fois la survie assurée. Ce n'est pas une étape à advenir après qu'auront été satisfaits les besoins primaires. Le droit d'apprendre est un outil indispensable dès maintenant à la survie de l'humanité.

Si on veut que les populations subviennent elles-mêmes à leurs besoins essentiels, y compris alimentaires, elles doivent avoir le droit d'apprendre. Si on veut que les femmes et les hommes vivent en bonne santé, ils doivent avoir le droit d'apprendre. Si on veut éviter la guerre, il faut apprendre à vivre en paix, apprendre pour se comprendre.

#### APPRENDRE EST LE MOT CLÉ

Sans le droit d'apprendre, il ne peut y avoir de développement humain. Sans le droit d'apprendre, il n'y aura pas de déblocage dans l'agriculture et dans l'industrie, ni de progrès en santé communautaire, ni même de transformation des conditions d'apprentissage. Sans ce droit, il n'y aura pas d'amélioration des conditions de vie des travailleurs des villes et des campagnes. Bref, la reconnaissance concrète du droit d'apprendre est l'une des meilleures contributions à la résolution des problèmes cruciaux de l'humanité d'aujourd'hui.

Mais ce droit d'apprendre n'est pas seulement un instrument de développement économique : il doit être reconnu comme un des droits fondamentaux. L'acte d'apprendre, en effet, qui est au cœur de l'activité éducative, fait passer l'être humain d'état d'objet à la merci de l'événement au statut de sujet créateur de son histoire.

Droit fondamental de l'homme, sa légitimité est universelle. On ne saurait donc, dans la pratique, en limiter la reconnaissance à une partie de l'humanité seulement : ni aux seuls hommes, ni aux seuls pays industrialisés, ni aux seules classes aisées, ni aux seuls jeunes qui ont pu bénéficier de l'école. La Conférence de Paris invite tous les pays à concrétiser la reconnaissance de ce droit en créant chez eux les conditions nécessaires à son exercice effectif par tous, en y affectant toutes les ressources humaines et matérielles requises, en repensant les systèmes d'éducation afin de parvenir à une redistribution plus équitable des biens éducatifs et culturels, enfin en faisant appel aux ressources que les différentes collectivités ont su développer.

Rapport final. Quatrième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, 1985

cipe directeur et organisateur de la réforme éducative et de la transformation sociale. Le rapport de la Commission Faure *Apprendre à être* (1972) et le rapport de la Commission Delors *L'éducation : un trésor est caché dedans* (1996) insistent fortement sur l'importance de ce concept et celle des quatre piliers sur lesquels il repose : *apprendre à connaître*, *apprendre à faire*, *apprendre à vivre ensemble*, et *apprendre à être*. L'IUE est d'avis qu'un cinquième pilier doit y être ajouté : apprendre à changer.

Apprendre tout au long de la vie n'est pas un slogan ou un concept abstrait, mais reflète la pratique quotidienne de personnes ordinaires. Cette pratique est inclusive et étroitement liée à l'environnement individuel. Elle est universelle et en même temps spécifique au contexte et à la culture. L'IUE rejette l'opinion selon laquelle l'apprentissage tout au long de la vie ne concerne que les individus et pays riches, et que les pays défavorisés doivent se concentrer sur l'éducation de base ou s'y limiter. Nous affirmons au contraire que l'apprentissage tout au long de la vie est un principe séculaire ancré dans toute culture, et que l'éducation de base en est une partie intégrante et fondamentale. Le droit d'apprendre doit garantir que toutes les formes d'éducation et d'apprentissage - formel, non formel et informel - soient reconnues, appréciées et rendues accessibles pour répondre à la demande éducative des individus et des communautés du monde entier. C'est le plein épanouissement du potentiel créatif de l'être humain, à travers une démarche renouvelée, encouragée et soutenue en permanence, qui stimule et autonomise les individus et leurs collectivités à acquérir et à utiliser toutes les connaissances, valeurs, compétences et conceptions dont ils ont besoin leur vie durant - avec confiance, créativité et joie dans tout rôle, situation et environnement.

La vision et l'objectif de la stratégie actuelle de l'IUE se résument ainsi :

**VISION ET OBJECTIF MAJEUR – ce que le monde devrait être**

Un monde de l'apprentissage ouvert où tous les citoyens et citoyennes exercent avec joie et la vie durant leur droit d'apprendre, et où les individus, com-

munautés et sociétés construisent leurs projets éducatifs pour transformer leur monde intérieur et extérieur.

**FINALITÉ – le changement nécessaire pour réaliser cette vision**

La création de conditions favorables à l'apprentissage tout au long de la vie, fondées sur des politiques adéquates, des niveaux élevés de compétences, des processus locaux dynamiques et autoporteurs, la disponibilité immédiate des ressources logistiques et financières, et des partenariats efficaces.

Dans la poursuite de cette vision et de cette finalité, l'IUE définit ainsi sa mission spécifique :

**MISSION – la contribution spécifique de l'IUE**

Comptant parmi les six instituts éducatifs de l'UNESCO, l'IUE est un centre international à but non lucratif de recherche, de formation, d'information, de documentation et de publication spécialisé en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie. Fort de sa longue et unique expérience alliant recherche, politique et pratique éducatives dans ces domaines, et grâce à ses compétences, son influence et ses ressources, l'IUE contribue spécifiquement à améliorer l'accès, l'environnement et la qualité de l'apprentissage pour tous dans toutes les régions mondiales.

Les paramètres stratégiques de l'IUE définissent la portée et la priorité de l'Institut :

**PARAMÈTRES STRATÉGIQUES – portée et priorité**

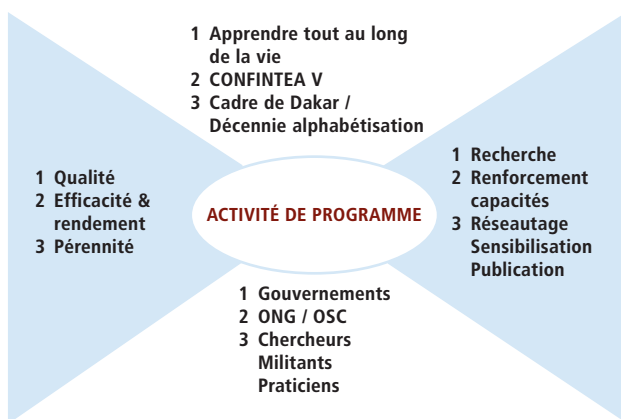
L'IUE est attaché à promouvoir dans le monde entier l'apprentissage tout au long de la vie. Son atout spécifique réside dans la conjonction de la recherche, de la politique et de la pratique en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie. Il donne la priorité aux groupes défavorisés et marginalisés en termes d'opportunités éducatives, notamment dans les pays en développement du Sud. Il oeuvre dans le cadre général des objectifs et desseins internationaux, notamment en guidant et en favorisant la réalisation des engagements suivants :

- Déclaration et Agenda pour l'avenir de la CONFITEA V
- *Cadre d'action de Dakar* sur l'éducation pour tous (en particulier objectifs 3 et 4)

- Décennie mondiale pour l'alphabétisation
- Stratégie à moyen terme de l'UNESCO.

Le principe méthodologique et organisationnel se trouvant à la base du travail de l'IUE est une approche composée appelée « 3 en 1 » (trois en un) : l'IUE garantit systématiquement que chaque activité de programme couvre parallèlement et à divers degrés trois domaines programmatifs, à savoir l'apprentissage tout au long de la vie, la *Déclaration et l'Agenda pour l'avenir* de CONFINTEA V et le *Cadre d'action de Dakar*. Le même principe s'applique strictement à la conjonction de la recherche, du renforcement des capacités et de la mise en réseaux. De façon similaire, les catégories de participants impliqués et desservis regroupent, ici aussi à divers degrés, les délégués des offices publics, des organisations non gouvernementales et de la société civile ainsi que de la communauté scientifique. « Trois en un » s'applique en outre à la quête simultanée de qualité, d'efficacité/rendement et de pérennité pour les résultats programmatifs. L'IUE est convaincu que cette approche optimise la concentration, l'intégration et l'efficacité, tout en garantissant la précision et la transparence.

## PRINCIPE MÉTHODOLOGIQUE DE TRAVAIL « TROIS EN UN »



L'IUE recourt à des approches axées sur les politiques et orientées sur l'action, participatives, holistiques, transversales, intersectorielles et respectueuses de la parité des sexes et de la culture.

### APPROCHE STRATÉGIQUE – comment l'IUE remplit sa mission

L'IUE entreprend des activités de recherche et d'analyse, de formation et de renforcement des capacités, de suivi-appui et d'évaluation, de documentation, de mise en réseaux et de sensibilisation, de publication et de diffusion.

Il dispense des mesures de soutien et d'orientation, des prestations de service et des consultations.

Il organise et favorise le dialogue sur les politiques, la création de partenariats, la coopération interinstitutionnelle, l'interaction avec différentes parties prenantes, les forums de discussion et de stratégie, les ateliers et séminaires ainsi que l'échange aux niveaux local, régional et international.

## 4 OBJECTIFS

L'IUE vise à atteindre les cinq objectifs suivants, définis en termes de résultats à obtenir à travers ses programmes, prestations et interventions :

- **Objectif 1**  
Un environnement propice à l'exercice effectif et créatif du droit à l'éducation et à l'apprentissage de tous
- **Objectif 2**  
Des plans nationaux EPT ainsi que des politiques et stratégies éducatives globales dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie
- **Objectif 3**  
Une approche holistique, paritaire et intégrée de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie, valorisant les modes informel, non formel et formel de l'apprentissage et fondée sur les différents besoins des personnes défavorisées et marginalisées
- **Objectif 4**  
Une approche intersectorielle des politiques et pratiques d'éducation des adultes et d'apprentissage tout au long de la vie, entre organismes gouvernementaux, non gouvernementaux, internationaux et de la société civile
- **Objectif 5**  
Des réseaux favorisant l'enrichissement mutuel et le partage du savoir en apprentissage tout au long de la vie à l'intérieur des nations et entre elles, notamment les pays les moins avancés.

## 5 PROGRAMME À MOYEN TERME

Cette stratégie à moyen terme, tirée et inspirée du plan stratégique actuel de l'UNESCO (C/4), sera concrétisée par le déploiement d'activités programmatives biennales et de plans d'action annuels. Cette partie expose brièvement les objectifs et domaines prioritaires. Elle dégage également des groupes d'activités sans détailler leur calendrier. Les principaux partenaires et le budget total ou annuel requis figurent plus bas.

La programmation est strictement axée sur les résultats, conformément aux recommandations du document C/4. De même, des indicateurs flexibles sont élaborés pour préparer le terrain d'un suivi-appui fondé sur la justification. L'étendue de ces activités pour les six prochaines années (2002-2007) est détaillée le plus possible. Un tableau synoptique figure au paragraphe 11.

## OBJECTIF 1

### Un environnement propice à l'exercice effectif et créatif du droit à l'éducation et à l'apprentissage de tous

#### DOMAINES D'ACTION

- 1.1 Dispenser un soutien logistique et des mesures de formation en vue de faire reconnaître le droit à l'éducation et à l'apprentissage.
- 1.2 Mener une recherche comparée sur les politiques et législations favorables à l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie, axée sur les besoins éducatifs des groupes défavorisés et marginalisés, en tenant également compte de l'exclusion due à la discrimination sexuelle, ainsi que sur les facteurs qui favorisent ou entravent l'exercice de ces droits.
- 1.3 Diffuser au moyen de publications et de réseaux les bonnes pratiques en conception de politiques et de législations propices à l'apprentissage tout au long de la vie.
- 1.4 Étudier les possibilités élargies de financement pour l'apprentissage tout au long de la vie.

#### RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- 1.5 L'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie sont reconnus comme les composantes essentielles du droit à l'éducation et placés en tête des calendriers stratégiques.
- 1.6 La promotion de la réforme stratégique et législative généralise l'accès à l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie.
- 1.7 Le droit à l'éducation et à l'apprentissage des groupes spécifiques est valorisé - adultes illettrés, femmes et filles, personnes atteintes du VIH et du sida, citoyens âgés, jeunes adultes non scolarisés et communautés rurales.
- 1.8 Une base de données est élaborée et diffusée au niveau régional et interrégional pour la conception de politiques et de structures juridiques nationales d'apprentissage tout au long de la vie.
- 1.9 Le budget national et l'investissement communautaire en faveur de l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie ont augmenté.

## OBJECTIF 2

### Des plans nationaux EPT ainsi que des politiques et stratégies éducatives globales dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie

#### DOMAINES D'ACTION

- 2.1 Entamer un travail de sensibilisation auprès des États membres de l'UNESCO pour les inciter à concevoir des plans d'action nationaux EPT dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie, à les appliquer et à les justifier d'ici 2015.

Il s'agit entre autres d'aider gouvernements, ONG, OSC et autres parties prenantes à incorporer dans leurs politiques et stratégies les principes et recommandations de l'EPT, de la Décennie mondiale pour l'alphabétisation et de *l'Agenda pour l'avenir* de CONFINTEA.

- 2.2 Encourager les États membres à incorporer dans les plans d'action nationaux EPT des objectifs spécifiques en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie, de manière à ce que ces objectifs puissent être atteints.
- 2.3 Renforcer les capacités des États membres et des organismes de la société civile à concrétiser les plans d'action nationaux et holistiques EPT dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie qui englobe alphabétisation, éducation non formelle et éducation des adultes.
- 2.4 Piloter la réalisation du *Cadre d'action de Dakar* dans les domaines de compétence de l'IUE (alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie), à titre de contribution au comité UNESCO pour le rapport de suivi.
- 2.5 Gérer et mettre en oeuvre la Décennie mondiale pour l'alphabétisation (2003-2012) en coopération avec la section ED/BAS/LIT de l'UNESCO.
- 2.6 Renforcer les capacités des États membres en suivi-appui et évaluation, notamment pour évaluer les résultats et l'impact de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle, de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie.
- 2.7 Instaurer un groupe stratégique interinstitutionnel qui élabore des approches collectives pour promouvoir les politiques d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, notamment dans les pays en développement.

#### RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- Un grand nombre de pays a élaboré des plans nationaux EPT dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie, et entamé la phase de réalisation.
- Alphabétisation, éducation non formelle et éducation des adultes sont prises en compte de manière adéquate dans les plans nationaux EPT.
- Les pays disposent de capacités à concevoir et à appliquer des programmes holistiques englobant les composantes alphabétisation, éducation non formelle et éducation des adultes.
- Les objectifs 3 et 4 de Dakar sont évalués, pilotés et utilisés pour la prise de décision.
- Un nombre accru de pays participe à la Décennie mondiale pour l'alphabétisation, la concrétise et enregistre une amélioration des niveaux de base.
- Les capacités nationales en collecte, analyse, suivi-appui et évaluation des données sur l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie sont renforcées.
- La coopération interinstitutionnelle aux politiques et straté-

gies d'apprentissage tout au long de la vie dans les pays en développement s'est amplifiée.

### OBJECTIF 3

**Une approche holistique, paritaire et intégrée de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie, valorisant les modes informel, non formel et formel de l'apprentissage et fondée sur les différents besoins des personnes défavorisées et marginalisées**

#### DOMAINES D'ACTION

- 3.1 Documenter et diffuser les exemples d'apprentissage tout au long de la vie qui s'adressent à différents groupes, intègrent tous les types d'apprentissage (informel, non formel et formel) et de contenu, et reposent sur les cinq piliers de l'apprentissage : apprendre à connaître, à faire, à être, à vivre ensemble et à changer.
- 3.2 Renforcer les capacités nationales à élaborer des systèmes ouverts d'apprentissage par des systèmes d'accréditation et d'équivalence et la création de passerelles entre apprentissage formel et non formel.
- 3.3 Documenter et diffuser les bonnes pratiques respectueuses du contexte et de la culture et répondant aux besoins éducatifs des minorités, des peuples autochtones et des communautés en situation multiculturelle et multilingue.
- 3.4 Effectuer le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des engagements et objectifs de la CONFINTEA V. Cette activité sera axée sur les politiques, signalera les spécificités régionales et culturelles et reprendra les grands thèmes de la CONFINTEA.
- 3.5 Définir des indicateurs intégrant la parité et la culture et axés sur la qualité, pour concevoir et évaluer des programmes et projets d'éducation non formelle, d'éducation des adultes et d'apprentissage tout au long de la vie.

#### RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- Des politiques fondées sur les connaissances sont élaborées et leur pratique est éprouvée en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie.
- Des pays en plus grand nombre ont perfectionné leurs capacités nationales à élaborer des systèmes d'apprentissage ouvert et d'accréditation.
- Des politiques et stratégies éducatives ainsi que le matériel approprié favorisent la diversité culturelle et linguistique.
- Des rapports nationaux, régionaux et mondiaux rendent compte des progrès et évolutions en éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie.
- L'accès à l'alphabétisation, à l'éducation non formelle, à l'éducation des adultes et à l'apprentissage tout au long de la vie est élargi dans de nombreux pays grâce à des stratégies holistiques, inclusives et intégrées pour les personnes

défavorisées et exclues.

- Indicateurs, budgets paritaires et capacités nationales sont intégrés dans des stratégies d'éducation des adultes holistiques, intégrées et respectueuses de la culture et de la parité.

### OBJECTIF 4

**Une approche intersectorielle des politiques et pratiques d'éducation des adultes et d'apprentissage tout au long de la vie, entre organismes gouvernementaux, non gouvernementaux, internationaux et de la société civile**

#### DOMAINES D'ACTION

- 4.1 Mener une recherche qui évalue les politiques et pratiques d'éducation des adultes appliquées dans différents domaines tels que santé, emploi, agriculture, environnement et autres domaines du développement durable.
- 4.2 Renforcer l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie en organisant des projets collectifs avec divers organismes et secteurs du développement.
- 4.3 Accroître la visibilité mondiale de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie dans tous les secteurs, en coopération avec les médias et au moyen des nouvelles technologies.

#### RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- Des stratégies transsectorielles fondées sur la recherche ainsi que les ressources et matériels afférents sont programmés et appliqués à l'issue d'un effort de collaboration de toutes les parties prenantes issues de tous les secteurs.
- Des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie clairement ciblées et respectueuses de la culture et de la parité sont appliquées dans les domaines tels que santé, emploi ou environnement des régions en développement - notamment Afrique et Asie du Sud - et des pays en conflit.
- La couverture médiatique des activités intersectorielles d'éducation des adultes et d'apprentissage tout au long de la vie est intensifiée.
- Plusieurs médias défendent le droit d'apprendre, l'équité entre les sexes, l'égalité des chances, etc.

### OBJECTIF 5

**Des réseaux favorisant l'enrichissement mutuel et le partage du savoir en apprentissage tout au long de la vie à l'intérieur des nations et entre elles, notamment les pays les moins avancés**

#### DOMAINES D'ACTION

- 5.1 Créer un réservoir cognitif de pointe à l'aide des banques de données existantes sur la documentation, les expériences, pratiques, innovations et politiques en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie.

- 5.2 Élaborer un cadre conceptuel pour comparer dans différentes régions et nations les expériences innovantes en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie.
- 5.3 Faciliter le dialogue transrégional et international sur l'apprentissage tout au long de la vie.
- 5.4 Concevoir des stratégies efficaces de réseautage et de communication en vue de produire et de diffuser le savoir, et ainsi de renforcer les capacités des États membres de l'UNESCO.

### RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- Des banques de données existent sur les concepts, politiques et pratiques en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie.
- La documentation de l'IUE est enrichie, alimentée par les résultats scientifiques et les analyses comparées, en particulier issus des pays en développement et les moins avancés.
- Les analyses comparées sont effectuées à l'aide d'un cadre conceptuel commun.
- Des cadres conceptuels et théoriques intégrant différentes perspectives locales, nationales et régionales sont élaborés.
- Les connaissances, résultats scientifiques et meilleures pratiques en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie font l'objet d'une vaste diffusion.
- La collaboration et la synergie entre tous les acteurs et parties prenantes sont intensifiées.
- La coopération entre décideurs, praticiens et chercheurs est optimisée.

## 6 DOMAINES DE CONCENTRATION ET MODES D'ACTION

### RECHERCHE

Le travail scientifique de l'IUE porte sur les concepts adéquats, les bonnes pratiques, les conditions favorables et les approches innovantes en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie dans différents contextes culturels, y compris sur tous les types d'apprentissage (formel, non formel et informel), dans l'optique d'instaurer des environnements d'apprentissage tout au long de la vie, de créer des sociétés lettrées et d'édifier des sociétés éducatives. Toutes ces activités de recherche visent à promouvoir l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie, et à valoriser la contribution de l'éducation à la réduction de la pauvreté, au développement durable de l'humanité, à la démocratie et à la citoyenneté critique.

Notre action scientifique est le plus souvent orientée sur les politiques et sur l'action. Les études sont menées sous forme de cas individuels et de monographies nationales, d'analyses comparées, de synthèses régionales et transrégionales, de recensements internationaux, de documents conceptuels et d'orientation, d'enquêtes

collectives ou de coopération avec des universitaires, institutions partenaires, offices publics, ONG et OSC, etc.

Ces études approfondissent les questions et thèmes spécifiques suivants :

- théorie et pratique de l'alphabétisation
- nouvelles bases de l'apprentissage tout au long de la vie
- édification de sociétés lettrées
- création de conditions et d'environnements stratégiques et législatifs favorables à l'apprentissage tout au long de la vie
- création d'environnements lettrés, notamment en contexte multiculturel et multilingue
- approches différentes et innovantes en alphabétisation, éducation de base des adultes et éducation non formelle, destinées aux groupes particuliers tels que minorités, peuples autochtones, migrants, populations déplacées et en situation de post-guerre ou post-conflit
- intégration de l'éducation formelle, non formelle et informelle : systèmes d'accréditation, de qualification, d'équivalences et de jonction
- éducation des adultes pour le développement durable axée sur la médecine préventive, le VIH et le sida, la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire, la participation démocratique, la prévention des conflits, la citoyenneté critique et la bonne gouvernance
- généralisation de la parité des sexes en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie, notamment au niveau des prévisions budgétaires, du suivi-appui et de l'évaluation
- construction d'indicateurs respectueux de la parité des sexes et de la culture
- impact de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de l'éducation des adultes
- recherche de pointe sur l'alphabétisation, l'éducation non formelle et l'éducation des adultes envisagées comme investissement social, et sur la mobilisation des ressources.

### SUIVI-APPUI

Dans la réalisation du *Cadre d'action de Dakar*, de la Décennie mondiale pour l'alphabétisation et du suivi de CONFITEA V, notamment dans le domaine de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle, de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie, les activités de suivi-appui de l'IUE se concentrent sur les points suivants :

- Dans le contexte du *Cadre d'action de Dakar*, l'IUE veille tout particulièrement aux objectifs 4 (« Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ») et 3 (« Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'ac-

quisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante », en s'attachant à promouvoir les stratégies et programmes innovants destinés aux enfants, aux jeunes et aux adultes non scolarisés, et aux groupes défavorisés et exclus de la population.

- La Décennie mondiale pour l'alphabétisation est un programme phare au service de l'objectif 4 de Dakar – et d'autres encore. Fort de son expertise en alphabétisation et post-alphabétisation, l'IUE pilotera la mise en oeuvre de la Décennie, dans l'optique de créer des communautés d'apprentissage tout au long de la vie et des sociétés d'apprentissage ouvert.
- Dans le cadre du suivi de la CONFINTEA V, l'IUE évalue l'évolution stratégique et institutionnelle de l'éducation des adultes dans différents contextes. Il fait le point sur les grands domaines thématiques traités par la conférence tels que : alphabétisation et éducation de base des adultes pour les groupes spécifiques (peuples autochtones, minorités linguistiques, apprenants handicapés, détenus, etc.), apprendre pour s'autonomiser et éradiquer la pauvreté, apprendre pour travailler et pour le développement durable. Il traite en outre les questions brûlantes et nouvelles telles que la prévention du VIH et du sida, l'apprentissage de la pluralité et de l'autonomie, la bonne gouvernance, la paix et la sécurité dans de nouveaux contextes. À titre de suivi d'une recommandation explicite de la CONFINTEA, il pilote et promeut la *Semaine internationale des apprenants adultes*.

### RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

L'IUE aide les gouvernements, ONG et OSC des États membres de l'UNESCO à renforcer leurs capacités à travers la production de connaissances, le dialogue stratégique, le développement institutionnel, l'assistance logistique et la formation. Ces activités visent essentiellement à atteindre les objectifs EPT fixés dans le *Cadre d'action de Dakar*, et à remplir les engagements pris pour la Décennie mondiale pour l'alphabétisation. Dans l'optique élargie de l'apprentissage tout au long de la vie, l'IUE renforce les capacités à faire reconnaître le droit à l'éducation et à l'apprentissage par les actions suivantes :

- promouvoir l'application de plans holistiques d'action EPT qui assimilent les principes et recommandations de Dakar, de la Décennie mondiale pour l'alphabétisation et de la CONFINTEA
- gérer et mettre en oeuvre la Décennie mondiale pour l'alphabétisation
- promouvoir la conception de politiques et de législations ainsi que la création d'environnements favorables à l'apprentissage tout au long de la vie
- renforcer les capacités des ONG à sensibiliser, à concevoir et à appliquer des programmes
- instaurer des formations interactives en ligne
- apporter un soutien logistique et perfectionner les capacités

en conception de curriculums et de matériels, en formation des formateurs, en suivi-appui et évaluation des instruments et systèmes.

### MISE EN RÉSEAUX

Pour atteindre les objectifs de la CONFINTEA V, du *Cadre d'action de Dakar* et de la Décennie mondiale pour l'alphabétisation ainsi que les objectifs généraux de l'IUE en apprentissage tout au long de la vie, il est indispensable d'établir des liens solides de collaboration entre partenaires et parties prenantes à tous les niveaux – du groupement ou organisme international à la structure locale.

La mise en réseaux est présente dans tous les grands domaines programmatifs de l'IUE et profite à chacun de ses objectifs. Ces activités de réseautage impliquent : diffuser les modèles de législations propices et de politiques holistiques adaptées à la culture ; favoriser les stratégies interinstitutionnelles ; oeuvrer avec divers organismes et secteurs du développement pour promouvoir la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie et accroître la visibilité mondiale des initiatives correspondantes ; faciliter le dialogue transrégional et international sur l'apprentissage tout au long de la vie ; aider à instaurer des stratégies efficaces de communication entre les États membres ; inciter les États membres à respecter l'agenda CONFINTEA et à concevoir des plans d'action nationaux EPT dotés d'objectifs explicites.

Au niveau de l'Institut, le centre de documentation et le service de publication travaillent en synergie pour aider, à travers diverses prestations de soutien et d'information, les États membres de l'UNESCO à partager leurs connaissances. L'action de ces deux unités est directement liée aux domaines programmatifs prioritaires. Le centre de documentation joue un rôle clé pour constituer un réservoir de connaissances de pointe, contenant matériels imprimés et bases de données sur l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie. Il s'emploie notamment à actualiser la collection unique au monde de matériels d'alphabétisation, et à collecter les résultats scientifiques et analyses comparées provenant en particulier des pays en développement et les moins avancés. Le Réseau ALADIN de documentation et d'information sur l'éducation des adultes continuera à diffuser l'information et à renforcer les capacités de ses membres.

Le service de publication remplit une importante fonction de soutien aux autres unités et applique son propre programme en fonction des objectifs prioritaires de l'IUE. Sa production comprend la publication régulière de la *Revue Internationale de l'Éducation*, ressource précieuse pour décideurs, chercheurs et praticiens, ainsi qu'une série d'ouvrages résultant du programme de recherche, dont les manuscrits gagnants du Prix international de recherche en alphabétisation. Une importante série traitera sous le titre « Perspectives africaines de l'éducation des adultes » la formation des

éducateurs d'adultes en Afrique. Un rapport annuel est publié ainsi que le bulletin électronique d'information UIE Nexus, et un site électronique est actualisé en permanence pour accroître la visibilité de l'IUE et la transparence de ses résultats. Le programme de stages de recherche et de formation constitue une autre activité de réseautage ; il permet aux chercheurs de pays en développement d'effectuer à l'Institut un travail scientifique approfondi en tirant profit des structures de l'IUE.

## 7 ACTIVITÉS

### APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE

Les programmes d'apprentissage tout au long de la vie pour 2002-2007 consistent en des activités de recherche, de renforcement des capacités, de mise en réseaux et de partage des expériences sur les thèmes suivants : renouveler les bases de l'apprentissage tout au long de la vie ; collecter, analyser et diffuser les directives et documents stratégiques et législatifs ; étudier les compétences d'apprentissage pérennes et transférables et les environnements éducatifs propices ; redécouvrir, systématiser et promouvoir les communautés, projets et initiatives d'apprentissage tout au long de la vie dans différents contextes culturels, en mettant l'accent sur les pays en développement et les besoins éducatifs des groupes spécifiques ou difficiles à atteindre. Les actions spécifiques seront organisées autour des grands domaines suivants :

#### a) De la communauté éducative à la société éducative

Édifier les « sociétés éducatives », découvrir les trésors d'apprentissage tout au long de la vie adaptés à la culture et au contexte, étudier les bases de l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que les environnements stratégiques et législatifs favorables : tout cela est un processus auquel contribueront des activités traitant les facettes diverses mais liées de l'apprentissage tout au long de la vie. Ces activités impliqueront un recensement systématique des fondements de l'apprentissage tout au long de la vie tels que politiques, événements historiques majeurs, approches et tendances conceptuelles dans le contexte de l'évolution sociale et culturelle, ainsi qu'une analyse des facteurs et pratiques qui entravent ou facilitent la participation de tous à l'apprentissage. Il sera veillé aux approches holistiques, ouvertes et flexibles (dont l'usage et les avantages des NTIC) qui sont ancrées dans la culture et répondent aux besoins éducatifs particuliers. Les trésors d'apprentissage tout au long de la vie enfouis dans les pratiques locales et culturelles seront mis à jour et diffusés, les communautés éducatives seront analysées et favorisées.

Une recherche-action de terrain sur les compétences d'apprentissage pérennes et transférables (CPT) et les environnements propices sera menée au niveau des pays, en vue de monter une base de données permettant aux décideurs nationaux de concevoir des stratégies et plans d'éducation de base pour tous dans l'optique

de l'apprentissage tout au long de la vie, en veillant aux compétences d'apprentissage pérennes et adaptées aux pays en développement.

Partenaires : organismes et offices nationaux de recherche responsables de la mise en oeuvre du *Cadre d'action de Dakar* pour l'éducation pour tous (DFA-EPT).

**Budget : 300,000 EUR**

#### b) Institutionnaliser l'apprentissage tout au long de la vie dans les pays en développement

L'apprentissage tout au long de la vie est destiné à tous. Il est une condition de l'éducation pour tous. Il agit comme un principe unificateur qui répond aux besoins éducatifs de tous et aux demandes des différents groupes et individus. Il rapproche ainsi les préoccupations des « pays industrialisés », des « pays en développement » et des « pays en transition ». Cet effort de déceler les projets d'apprentissage tout au long de la vie très ancrés dans les pays du Sud portera en particulier sur les législations, politiques et systèmes d'accréditation dans le domaine.

À partir d'études antérieures de l'IUE sur les législations en éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie, une enquête internationale sur les législations et politiques contribuera à alimenter une base de données contenant les profils nationaux sur les structures de soutien et solutions spécifiques en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie (2003-2004). Des études nationales seront menées sur les programmes et les droits des populations défavorisées et marginalisées. Un travail sur les concepts et pratiques d'accréditation en apprentissage tout au long de la vie sera effectué sur trois ans, pour analyser et renforcer les pratiques pertinentes et promouvoir les structures de soutien, dont une série d'ateliers-séminaires régionaux et nationaux accompagnée de publications (2005-2007). Une composante traitera l'instauration de passerelles entre apprentissage formel, non formel et informel, afin de placer l'éducation des adultes au coeur des systèmes éducatifs. Une autre enquête étudiera l'éducation des adultes en tant qu'investissement social, ainsi que les méthodes de financement et la mobilisation de ressources.

2002 – 2007

Partenaires : commissions UNESCO, bureaux sous-régionaux et de terrain, OIT, CIEA, universités, UE, Conseil de l'Europe, NIACE, Commonwealth of Learning (COL), Banque mondiale.

**Budget : 450,000 EUR** (banque de données 50 000, études nationales 100 000, programme d'accréditation 150 000, étude sur les approches d'intégration 50 000, étude sur le financement 100 000).

#### c) Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie à travers un groupe stratégique inter-agences

Un groupe stratégique interinstitutionnel sera institué pour former un instrument collectif et puissant de sensibilisation qui promeut

l'apprentissage tout au long de la vie au niveau sectoriel, transsectoriel et institutionnel. Il se composera de centres d'excellence universitaires et innovants, d'organismes ayant fait leurs preuves dans l'action et les résultats en apprentissage tout au long de la vie, de militants et représentants d'ONG et d'OSC intégrant dans leurs programmes les objectifs de l'apprentissage tout au long de la vie.

Partenaires : OCDE, UE, Banque mondiale, centres nationaux de ressources et de recherche, banques régionales de développement.

**Budget : 100,000 EUR**

## SUIVI DE DAKAR ET DÉCENNIE MONDIALE POUR L'ALPHABÉTISATION

### SUIVI DE DAKAR

Piloter les engagements pris par la communauté internationale à promouvoir l'éducation pour tous constitue un important domaine d'action de l'IUE, qui se concentre sur les objectifs 4 (Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente) et 3 (Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante). L'objectif 4 d'améliorer les niveaux d'alphabétisation, valorisé par l'adoption par les Nations Unies d'une Décennie mondiale pour l'alphabétisation dotée d'un calendrier distinct, mérite une vigilance particulière. Ces objectifs seront réalisés en gardant à l'esprit quatre aspects transversaux (équité des sexes, qualité, autonomisation, évolution stratégique et institutionnelle). L'IUE fournira des directives pour inclure la perspective d'apprentissage tout au long de la vie dans les plans nationaux EPT ainsi que des objectifs précis en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie. Il contribuera dans ses domaines de compétence au rapport mondial de suivi EPT, coordonné par l'unité de suivi de Dakar à Paris et l'IUS à Montréal.

L'IUE effectuera une analyse conceptuelle et stratégique sur l'alphabétisation, les questions linguistiques et l'équité entre les sexes. À partir de cette étude, il dispensera aux gouvernements, ONG, OSC et organisations de base une consultation logistique en vue de renforcer les capacités de formation à la conception de programmes pour groupes spéciaux, notamment les minorités, peuples autochtones et populations déplacées, ainsi que de systèmes de suivi-appui et d'évaluation. Les stratégies et matériels responsabilisants et paritaires pour la prévention du VIH et du sida formeront une importante priorité. Enfin, l'IUE s'engagera dans la documentation et la diffusion des bonnes pratiques observées dans ces domaines.

### DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ALPHABÉTISATION

Dans la gestion et la réalisation collectives de la Décennie mondiale pour l'alphabétisation avec les sections ED/BAS et DFU, l'IUE assumera les tâches de sensibilisation, de soutien et de suivi-appui. Il apportera en outre des contributions spécifiques à travers des activités ciblées de recherche, de renforcement des capacités et de mise en réseaux.

Partie intégrante et programme phare de l'Éducation pour tous, la Décennie pour l'alphabétisation représentera une plateforme et donnera une impulsion pour atteindre les six objectifs du *Cadre d'action de Dakar*, mais en premier lieu les objectifs 4 et 3 comme mentionné dans le plan d'action de la Décennie. En coopération avec d'autres unités de l'UNESCO et organismes des Nations Unies, des bureaux nationaux et partenaires d'ONG, d'OSC et du secteur privé, l'IUE mènera un travail de sensibilisation afin que les États membres reconnaissent l'importance d'incorporer les objectifs, principes et stratégies de la Décennie dans leurs plans nationaux EPT et autres politiques d'éducation et de développement.

Quant au suivi-appui de la Décennie, l'IUE définira des indicateurs respectueux de la culture et de la parité pour la programmation et l'évaluation de l'alphabétisation par les organismes locaux, nationaux et régionaux. Dans le contexte de leurs tâches de gestion, de réalisation et de suivi-appui, l'IUE et l'UNESCO soumettront régulièrement des rapports à l'Assemblée générale des Nations Unies, au Conseil exécutif et à la Conférence générale de l'UNESCO ainsi qu'à d'autres parties prenantes.

En tant que mouvement des Nations Unies, la Décennie devra impliquer le plus grand nombre possible de parties prenantes aux niveaux local, national, régional et international, et dans ce but un plan de coopération et de partenariat précis et bien conçu sera appliqué.

Les activités spécifiques présentées ci-dessous relatives au **suivi de Dakar** et à la **Décennie pour l'alphabétisation** comprendront études et séminaires de recherche, ateliers, activités de renforcement des capacités, de réseautage et de sensibilisation sur les thèmes suivants :

#### a) Plans nationaux EPT dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie

La formulation de directives qui aident les États membres à incorporer des objectifs spécifiques en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie dans les plans nationaux d'action EPT sera le noyau des activités et prestations de l'IUE liées au *Cadre d'action de Dakar*. S'y ajouteront l'organisation d'ateliers nationaux, des consultations pour des pays sélectionnés, et des stages de recherche et de formation dans les domaines reconnus de compétence et d'expertise de l'IUE.

2002 – 2007

Partenaires : section DFU, coordinateurs nationaux EPT, ministères de l'éducation, ONG, organismes de coopération.

**Budget : 200,000 EUR** (dix ateliers nationaux à 15 000, 50 000 pour consultations et stages de recherche).

#### **b) Poser les fondements de l'apprentissage tout au long de la vie au niveau de base en faveur des sociétés lettrées**

Cette activité comprend une étude de pointe sur la recherche en alphabétisation des 20 dernières années, qui est le résultat principal d'un projet scientifique international de 18 mois. Cette étude comparera la recherche menée au Nord et au Sud sur la clarification des terminologies et des concepts utilisés en alphabétisation et éducation de base des adultes, et sur la gamme des méthodologies appliquées. Elle contiendra en outre une analyse des études d'impact de l'alphabétisation menées au cours des deux dernières décennies, qui sera suivie de formations régionales de chercheurs sur les méthodologies et cadres conceptuels existants. Au cours de ces ateliers régionaux de formation, les participants seront incités à mener leur propre étude de recherche en alphabétisation.

2003 – 2006

Partenaires : bureaux de terrain UNESCO, universités, centres de recherche, ONG, groupements de femmes.

**Budget : 450 000 EUR** (projet de recherche 150 000, ateliers régionaux de formation 200 000, capital initial pour les études nationales 100 000).

#### **Autres composantes de ce complexe d'activités :**

- Analyses sur la création d'environnements lettrés, notamment en contexte multiculturel et multilingue. Les politiques linguistiques et multilinguistiques seront l'un des domaines d'enquête, qui permettra aux États membres de concevoir et d'appliquer des politiques linguistiques efficaces adaptées à leur contexte. Cette dimension transversale touchera toutes les dominantes programmatives de l'IUE, à savoir l'apprentissage tout au long de la vie et les suivis de Dakar et de CONFINTEA V.
- Recensement et évaluation des politiques et concepts en éducation et apprentissage de base des adultes (ABLE) en Europe, axés sur la promotion sur ce continent de l'éducation pour tous et des activités liées à la Décennie pour l'alphabétisation.
- Méthodes d'alphabétisation et ABLE : intégration des approches formelles et non formelles, approches différentes et innovantes pour groupes particuliers (peuples autochtones, minorités linguistiques et migrants).
- Conception d'un programme interactif de formation en ligne sur le réservoir de connaissances de l'IUE et sa collection de matériels motivants d'alphabétisation dans différents contextes et pour divers groupes. Ce programme de trois ans (2002-2004) sera réalisé avec l'université de Pittsburgh.
- Consolidation de la recherche menée jusqu'ici, dont : préparation d'une série de publications (d'ici 2004), réalisation d'ateliers de diffusion dans cinq régions (2004-2005) et conception lors de séminaires de recherche et de formation de stratégies pour groupes spécifiques dans des régions sélectionnées (2005).



Partenaires : États membres, section ED/BAS/LIT, Académie des langues africaines, DSE, GTZ, UNICEF, ministères de l'éducation, organismes de coopération, Banque mondiale, universités des États membres.

Budget : 200 000 EUR

### c) Réorientation du Prix international de recherche en alphabétisation

Cette réorientation stimulera la recherche et l'analyse ciblées sur l'alphabétisation des adultes, dont les résultats serviront à concevoir des politiques et programmes étroitement liés à l'objectif 4 de Dakar et à la Décennie pour l'alphabétisation.

2002 – 2007

Partenaires : Canada, SIDA

Budget : 250 000 EUR (3 cycles)

### d) Coordination du groupe de travail sur l'éducation non formelle de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

L'IUE continuera à consolider le collège d'organismes qui participent au groupe de travail sur l'éducation non formelle et assumera la fonction de secrétariat. Promouvoir un cadre stratégique favorable à l'éducation non formelle, renforcer les capacités nationales et mener des études transnationales : le collège coordonnera cet ensemble d'activités de base censées soutenir dans des pays sélectionnés les groupes de travail nationaux et interinstitutionnels à l'action dynamique. Ces groupes nationaux représentant offices publics, ONG/OSC et secteur privé formeront les unités opérationnelles du groupe de l'ADEA. L'IUE participera en outre au travail général de l'ADEA.

Partenaires : États membres africains (ministères de l'éducation, ONG, OSC), ADEA, coopération suisse, SIDA, coopération néerlandaise, IPE, Secrétariat du Commonwealth, DANIDA, USAID.

Budget : 200 000 EUR par an

## SUIVI DE CONFINTEA V

Le suivi de la CONFINTEA V est un programme qui consiste à piloter les recommandations et engagements contenus dans les deux principaux documents stratégiques, *la Déclaration de Hambourg et l'Agenda pour l'avenir*, adoptés par la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (Hambourg, 1997). Ces engagements connaissent un regain d'importance à la lumière du *Cadre d'action de Dakar*.

Ces deux congrès ont formellement préconisé une conception élargie de l'éducation de base, qui vise la satisfaction des besoins éducatifs de base de tous les individus, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements scolaires et tout au long de la vie. Le suivi-appui

et la concrétisation des déclarations CONFINTEA sont donc menés en synergie étroite avec le suivi de Dakar. Ils s'associeront au *Cadre d'action de Dakar* et donneront une signification et une substance à ses objectifs.

Le suivi-appui global sera effectué à trois niveaux :

- international
- régional et sous-régional
- national

et relié aux grands domaines thématiques traités par la CONFINTEA.

Les activités seront axées sur les débats stratégiques, l'analyse des pratiques efficaces et innovantes et le renforcement des capacités nationales et institutionnelles.

Les activités de suivi de la CONFINTEA s'inspireront du bilan complet de mi-parcours qui aura lieu en 2003 et sera l'occasion de dresser l'inventaire de toutes les actions de suivi menées depuis 1997, mais aussi d'identifier toutes les nouvelles questions et tendances. Tous les bilans régionaux, nationaux et thématiques seront présentés à une conférence mondiale en septembre 2003, qui donnera à toutes les parties prenantes et à la communauté de l'éducation des adultes l'opportunité de réaffirmer leurs engagements, d'amplifier leurs activités et de les relier étroitement à la réalisation du *Cadre d'action de Dakar* et de la Décennie mondiale pour l'alphabétisation.

Deux vastes domaines seront couverts : i) l'évolution stratégique et institutionnelle et le développement systémique en éducation des adultes, ii) les prestations de logistique et de renforcement des capacités fondées sur la recherche et destinées aux États membres, ONG, OSC et autres parties prenantes et partenaires.

### a) Évolution stratégique et institutionnelle et développement systémique en éducation des adultes

Au niveau stratégique et institutionnel, les initiatives de l'IUE en éducation des adultes au cours des six prochaines années (2002-2007) consisteront à : I) formuler et développer avec les partenaires compétents la notion élargie d'éducation des adultes ; II) aider les États membres à réorienter leurs politiques et stratégies d'éducation des adultes sur les recommandations et principes de la conférence ; III) mobiliser l'engagement pour faire reconnaître l'éducation des adultes comme droit fondamental ; IV) généraliser la parité des sexes dans le développement des politiques et des institutions.

Les activités spécifiques dans le registre normatif graviteront autour de dialogues stratégiques sous-régionaux et régionaux, menés à partir de monographies nationales exhaustives et illustratives, et alimentés par des analyses thématiques sur les questions nouvelles ou transversales :

**Une série de réunions stratégiques nationales, sous-régionales et transrégionales sur les politiques d'éducation des adultes** s'appuiera sur l'examen d'une série de dialogues menés en Asie, Afrique, Europe, Amérique latine et Caraïbes ainsi que dans les États arabes.

**Les monographies nationales** refléteront l'ampleur avec laquelle les pays auront conçu et appliqué des politiques holistiques d'éducation des adultes, émis des mesures législatives et institutionnelles favorables et incitatives, et y auront inclus des objectifs explicites d'alphabétisation et d'éducation non formelle dans le cadre de systèmes d'apprentissage ouvert.

**Les analyses thématiques** traiteront les questions prioritaires, à savoir le VIH et le sida, la formation des enseignants, les perspectives de la société civile, la démocratie et la citoyenneté critique, la paix, la résolution des conflits et l'équité, à partir des dix domaines thématiques de la CONFINTEA.

Partenaires : gouvernements, ONG, société civile, organismes de coopération, bureaux de terrain UNESCO, instituts nationaux de recherche et universités, réseaux thématiques.

**Budget : 300,000 EUR**

#### **b) Mesures de formation et de renforcement des capacités fondées sur la recherche et destinées aux États membres, ONG, OSC et autres parties prenantes**

Les activités spécifiques en prestations logistiques et en renforcement des capacités fondées sur la recherche et destinées aux États membres, ONG, OSC et autres parties prenantes porteront sur les domaines suivants :

**Éducation des adultes pour la démocratie et la citoyenneté critique.** Ce domaine thématique impliquera un soutien à la conception de modules et matériels éducatifs pour des programmes efficaces d'éducation des adultes favorisant la bonne gouvernance, la participation communautaire, la démocratie et la citoyenneté critique, une culture de la paix, le dialogue interculturel et les droits fondamentaux.

Partenaires : ONG, centres nationaux de ressources, organisations de la société civile.

**Budget : 150,000 EUR**

#### **Éducation des adultes pour l'équité entre les sexes et l'autonomisation des femmes**

Activités scientifiques et mesures fondées sur la recherche de formation et de conception de matériels respectueux de la parité, dans le champ entier de l'éducation des adultes.

Partenaires : centres nationaux de ressources.

**Budget : 30,000 EUR par an**

#### **Améliorer les conditions et la qualité de l'éducation des adultes**

Les activités dans ce domaine thématique comprendront des études nationales et transnationales favorisant l'évaluation et le suivi-appui des programmes, de la participation et des politiques en éducation des adultes, en vue d'améliorer l'accessibilité, la pertinence, la qualité et le respect de la diversité, et en veillant notamment aux besoins éducatifs des groupes particuliers : minorités culturelles, peuples autochtones, migrants, enfants et adolescents de la rue ou déscolarisés.

Le développement professionnel des éducateurs d'adultes et facilitateurs est un domaine programmatif qui couvre la conception de politiques et des démarches améliorant la formation afin de renforcer la qualité, la pérennité et la diversité culturelle des programmes d'éducation des adultes. Le potentiel de l'apprentissage ouvert et à distance pour la formation des éducateurs d'adultes sera une dominante majeure.

Une recherche de coopération sera menée sur les compétences de base dans divers contextes socioéconomiques et culturels, et fournira le cadre nécessaire pour articuler et répondre à la demande en éducation de base et en éducation des adultes de qualité.

L'instauration d'une culture de la qualité sera favorisée par des études de cas sur les bénéfices sociaux, individuels et économiques indirects de l'éducation des adultes, qui se reflètent dans les résultats éducatifs et dans l'impact sur la vie et le bien-être des individus.

Partenaires : NIACE, université du Cap, université de Sydney, institut Birkbeck, université de l'institut londonien de l'éducation, CREFAL, CIEA, UNISA-ABET, International Extension College (IEC), Commonwealth of Learning (COL), université nationale ouverte Indira Gandhi de New Delhi (IGNOU), Institut Swaminathan pour relier la technologie et l'alphabétisation (Inde), bureaux de terrain UNESCO, organismes de coopération, centres nationaux de recherche, ONG, UE, OCDE et autres organismes internationaux.

**Budget : 100 000 EUR par an**

#### **Éducation des adultes pour le développement durable**

Cette activité consistera en un soutien logistique alimenté par une étude de coopération sur les approches inclusives, respectueuses de la parité et de la culture et reliant la question du développement à l'éducation des adultes. Des programmes seront conçus sur l'amélioration des soins de santé, la protection de l'environnement, la participation à la vie démocratique et la bonne gouvernance, la régulation des naissances et la santé génésique, la sécurité alimentaire, le développement rural et la réduction de la pauvreté.

Le projet sous-régional CREFELD, déployé dans le bassin du Tchad, visera à promouvoir la protection de l'environnement par l'alphabétisation et l'éducation de base des adultes ainsi que la formation de formateurs dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie.

Un projet favorisant les stratégies éducatives responsabilisantes dans la prévention du VIH et du sida s'adressera aux groupes concernés des régions particulièrement touchées. Il impliquera la conception de matériels paritaires, la diffusion de stratégies éducatives efficaces et la consolidation de structures efficaces de soutien à la prévention du VIH et du sida.

Partenaires : ONUSIDA, plusieurs ministères, ONG, organimes internationaux de développement tels que UNICEF, OMS et FAO, Banque asiatique de développement, Banque africaine de développement et Banque latino-américaine de développement, UNESCO Paris, ministère allemand de l'environnement.

**Budget : 350 000 EUR par an**

### Promouvoir une culture de l'apprentissage

La *Semaine internationale des apprenants adultes* sera pilotée et appuyée par un réseau transnational consolidé. Plus concrètement, les fêtes de l'apprentissage deviendront de plus en plus des vecteurs de mobilisation et de sensibilisation à l'apprentissage tout au long de la vie, leur potentiel sera exploité pour instaurer des environnements lettrés et des sociétés éducatives, et elles seront reliées à la Décennie mondiale pour l'alphabétisation.

Partenaires : coordinateurs nationaux des fêtes de l'apprentissage.

**Budget : 40 000 EUR par an**

### Une communauté mondiale de l'éducation des adultes grâce à l'information et à la documentation

Cette activité consistera en la coordination du Réseau ALADIN de documentation et d'information sur l'éducation des adultes, qui lui assignera une forte dominante en renforcement des capacités, et impliquera en outre l'actualisation permanente des données sur les membres, une utilisation généralisée du site et de la liste de diffusion électroniques ALADIN, enfin l'organisation de sessions et d'ateliers de formation dans toutes les régions mondiales.

Partenaires : membres ALADIN, Institut international Coady, Bureau de l'UNESCO de Bangkok.

**Budget : 50 000 EUR par an**

## 8 PARTENARIATS

Le partenariat est à la base du mode de fonctionnement de l'IUE. Toutes ses activités et jusqu'à sa raison d'être sont fondées sur le principe qu'il oeuvre au sein d'un réseau de liens professionnels et opérationnels avec des organismes gouvernementaux, non gouvernementaux et de la société civile, des universités, des organisations bilatérales et multilatérales, des municipalités et groupements communautaires. Il entretient des relations de travail étroites avec entre autres : le Conseil international d'éducation des adultes (CIEA) et ses antennes régionales, la Consultation collective des

ONG sur l'Éducation pour tous (CCNGO/EFA), l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), le Commonwealth of Learning (COL), l'Union européenne (UE), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque mondiale (BM) et les banques régionales de développement, le BIT, ONUSIDA, PNUD, UNICEF, UNIFEM, FAO et autres entités du système des Nations Unies, ainsi que divers organismes et groupements sous-régionaux.

Le rôle des universités dans l'éducation des adultes est primordial et constitue un facteur important dans les projets de coopération de l'IUE. Il se reflète dans les initiatives conjointes menées dans toutes les régions avec diverses universités et dans différents domaines de l'éducation des adultes, telles la conception de manuels dans une optique régionale ou la formation collective d'éducateurs d'adultes dans les pays d'Afrique francophone.

Afin de garantir une cohérence et une coordination entre cette stratégie à moyen terme et la stratégie globale de l'UNESCO (C/4), l'IUE coopérera étroitement avec la section ED/BAS/LIT ainsi que d'autres divisions et sections de l'UNESCO, de même qu'avec les bureaux régionaux, sous-régionaux et de terrain. Pour mener les activités détaillées plus haut, l'IUE veillera à nouer des relations symbiotiques avec les autres instituts spécialisés de l'UNESCO : l'Institut international de planification de l'éducation (IIEP, Paris), le Bureau international d'éducation (BIE, Genève), l'Institut de statistiques de l'UNESCO (UIS, Montréal), l'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA, Addis Abeba), le Centre européen pour l'enseignement supérieur (CEPES, Bucarest), le centre UNEVOC (Bonn), l'Institut pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE, Moscou), enfin l'Institut international pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et aux Caraïbes (Caracas). L'IUE engagera volontiers des partenariats avec une vaste gamme d'organismes, dans la mesure et là où se présenteront des préoccupations communes, des approches compatibles ou des domaines de coopération.

## 9 SUIVI-APPUI ET ÉVALUATION

Au moyen d'un système intégré, l'IUE procédera régulièrement au suivi-appui et à l'évaluation de la progression et de l'impact de sa stratégie à moyen terme, en vue d'alimenter la mise en oeuvre, de prendre à temps des mesures correctives et d'améliorer les politiques et les pratiques. Il appliquera le suivi fondé sur la justification, afin de comparer les résultats aux prévisions. Conformément aux recommandations de l'évaluation externe de l'Institut et à la décision de son conseil d'administration, une série d'indicateurs standard sera élaborée, et une évaluation détaillée et systématique sera menée successivement sur des domaines programmatiques isolés. Cette évaluation intégrée mesurera en outre l'impact global des programmes de l'IUE.

Il est prévu de relier cette évaluation permanente au bilan des engagements échancés dans la Déclaration et l'Agenda CONFINTEA, le *Cadre d'action de Dakar* et la Décennie mondiale pour l'alphabetisation.

Dans le contexte de la Déclaration et de l'Agenda CONFINTEA, l'évaluation portera sur les domaines suivants :

- Évolution stratégique et institutionnelle ainsi que développement systémique en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie
- Évolution des domaines thématiques traités par la Conférence
- Identification de nouveaux thèmes tels que VIH et sida, importance d'une culture de la paix, nécessité d'une bonne gouvernance, conditions pour une citoyenneté critique et créative et pour de nouvelles valeurs démocratiques, diversité des modes de vie et leur compatibilité avec l'identité, etc.

Quant à la concrétisation du *Cadre d'action de Dakar*, l'élément majeur sera la Décennie mondiale pour l'alphabetisation, programme phare spécial ajouté aux objectifs 4 (« Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabetisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ») et 3 (« Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante »). L'Institut se chargera notamment de :

- contribuer à évaluer les progrès réalisés en faveur de l'alphabetisation pour tous au niveau des communautés, organismes de terrain, pays, etc. ;
- évaluer la réduction du fossé entre les sexes en éducation de base, et l'amélioration générale de la parité des sexes en alphabetisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie ;
- mener une recherche pionnière d'évaluation sur l'éducation des adultes et son articulation aux enjeux planétaires. Il s'agit d'obtenir des données fiables dans le domaine éducatif et de plaider en faveur de l'éducation des adultes considérée comme investissement et non pas comme dépense sociale, et ainsi de stimuler l'affectation de fonds par les gouvernements et autres parties prenantes. Le but est de collecter davantage de données sur (a) les bénéfices sociaux, personnels et économiques de l'éducation des adultes, (b) le degré d'importance global que les femmes et les hommes attribuent à l'éducation et à la formation dans leur vie quotidienne et leur travail, (c) les compétences et capacités de base pour la vie individuelle et sociale, et (d) les dimensions de l'éducation des adultes dans les mouvements sociaux.

Une nouvelle évaluation externe et exhaustive est prévue à la fin de la période couverte par ce plan stratégique. Dans l'intervalle, des ajustements de programme seront effectués à partir des évaluations thématiques, périodiques et menées en continu dans les groupes de programmes, à l'instar du procédé pluriannuel et révisable annuellement proposé dans la stratégie à moyen terme de l'UNESCO (résolution C/4).

## 10 RESSOURCES DE L'IUE

L'IUE réalisera ces activités grâce à son équipe internationale de chercheurs et à son personnel externe, à son réseau d'éducateurs d'adultes et de chercheurs, à celui de centres d'excellence, et au soutien financier reçu de l'UNESCO et de plusieurs gouvernements.

Douze spécialistes du programme, de formations diverses en sciences sociales et éducatives, sont actuellement au service de l'IUE. Originaires des différentes régions du monde, la plupart ont oeuvré pendant au moins dix ans dans les domaines de l'apprentissage tout au long de la vie, de l'alphabetisation ou de l'éducation non formelle. Leurs motivations scientifiques couvrent les domaines suivants : démocratie, psychologie éducative, évaluation, éducation pour la prévention du sida, secteur informel, apprentissage intergénérationnel, langage, participation de la société civile et des mouvements sociaux, paix et résolution des conflits, autonomisation des femmes et parité des sexes. Un personnel complémentaire de huit personnes assure le soutien administratif et logistique. Outre le personnel fixe, l'IUE occupe divers conseillers qui travaillent sur des projets spécifiques. L'Institut tire profit d'un réseau international d'éducateurs d'adultes et de chercheurs actifs au sein de gouvernements, d'établissements d'enseignement supérieur et de la société civile, qui collaborent à des projets nationaux, régionaux et internationaux. Enfin, le réseau de centres d'excellence est une ressource fondamentale de l'IUE pour mobiliser les parties prenantes de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie.

Le budget prévisionnel de l'Institut correspond à quatre millions d'euros par an. Pour couvrir ces dépenses qui incluent les frais de personnel et de programme, des contributions sont attendues en 2003 notamment de la part de l'UNESCO (1,2 million EUR), du gouvernement allemand (851 000), des gouvernements du Canada, de la Norvège, de la Suède et de l'Union européenne (950 000 EUR en fonds fléchés) et d'autres projets spécifiques (300 000 EUR). La Ville-État de Hambourg fournit une contribution en nature (les locaux de l'IUE) de l'ordre de 220 000 EUR. Des ajustements devront être opérés en cas d'impasse budgétaire.

La suppression progressive de la subvention régulière du ministère allemand des Affaires étrangères jusqu'en 2006 (les compressions budgétaires ayant commencé en 2002) a tout d'abord ébran-

## ENRICHIR LE TRÉSOR

lé l'assise financière stable de l'Institut. Plusieurs mesures ont été entreprises pour compenser ces réductions, et des solutions à long terme sont en cours de négociation pour permettre à l'IUE de couvrir ses dépenses de personnel et de programme. Il a élargi la base de son financement en multipliant le nombre de ses partenaires financiers, et a en outre lancé un programme de prestations externes de consultation fournies à divers organismes. L'Institut devra réviser ses tarifs et chiffrer ses prestations à leur juste valeur, afin qu'elles fassent partie d'une stratégie durable de financement.



Le personnel de l'Institut de l'UNESCO pour l'Éducation

11 TABLEAU SYNOPTIQUE

SYNOPSIS	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	CONDITIONS
<p><b>Objectif supérieur (au-delà de la stratégie actuelle)</b> Un monde de l'apprentissage ouvert où tous les citoyens et citoyennes exercent avec joie et la vie durant leur droit d'apprendre, et où les individus, communautés et sociétés construisent leurs projets éducatifs pour transformer leur monde intérieur et extérieur</p>	<p>Sociétés dotées d'opportunités variées et permanentes d'apprentissage</p> <p>Égalité des chances pour tous en éducation</p> <p>Participation de chacun et chacune</p>	<p>Indices sur le développement humain</p> <p>Rapports d'Amnesty International</p> <p>Cadres stratégiques et législatifs nationaux</p>	<p>L'apprentissage est reconnu comme un droit fondamental et un prérequis au développement durable.</p> <p>Le rôle de l'apprentissage pour transformer les individus, communautés et sociétés est reconnu, valorisé et favorisé.</p> <p>Le rôle de l'apprentissage pour libérer le potentiel créatif des individus et stimuler les processus démocratiques est reconnu, valorisé et favorisé.</p> <p>Les conditions économiques, sociales, politiques et environnementales mondiales sont favorables à la promotion de l'égalité des chances en éducation.</p>
<p><b>Finalité (de cette stratégie)</b> Créer des conditions favorables à l'apprentissage tout au long de la vie, fondées sur des politiques adéquates, des niveaux élevés de compétences, des processus locaux dynamiques et autoporteurs, la disponibilité immédiate des ressources logistiques et financières, et des partenariats efficaces.</p>	<p>Multiplication des pays dotés de politiques, plans et législations d'apprentissage tout au long de la vie</p> <p>Participation mondiale accrue (inscription et achèvement) des citoyens à des programmes éducatifs</p> <p>Multiplication des facilitateurs de l'apprentissage</p> <p>Multiplication des équipements éducatifs</p> <p>Résultats éducatifs, motivation et satisfaction de l'apprenant améliorés</p> <p>Participation et responsabilisation communautaires accrues</p> <p>Fonds accrus de sources internes et externes pour l'apprentissage tout au long de la vie</p> <p>Multiplication des organismes et réseaux apportant un soutien logistique ou financier à l'apprentissage tout au long de la vie</p>	<p>Documents stratégiques des gouvernements</p> <p>Textes législatifs</p> <p>Rapports des gouvernements, instituts de recherche et ONG sur les programmes éducatifs</p> <p>Rapport de suivi EPT</p> <p>Données IUS</p> <p>Études de terrain et études de cas</p> <p>Rapports des gouvernements et ONG sur les programmes de formation pour facilitateurs de l'éducation des adultes</p> <p>Budgets publics</p> <p>Rapports sur les dépenses publiques</p> <p>Données sur l'affectation des subventions (OCDE, IUS, Banque mondiale)</p> <p>Rapports des organismes et réseaux</p>	<p>Crises et conflits remplacés progressivement par la paix</p> <p>Liberté de choisir et de suivre des activités éducatives adaptées au contexte</p> <p>Respect pour l'intégrité et le potentiel de l'individu et pour l'identité des communautés</p> <p>Processus et opportunités démocratiques en faveur d'une conception participative des politiques</p> <p>Priorité absolue accordée à l'éducation dans le calendrier politique</p> <p>Affectation budgétaire nationale adéquate</p>

OBJECTIF 1	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	CONDITIONS
<b>Un environnement propice à l'exercice effectif et créatif du droit à l'éducation et à l'apprentissage de tous</b>	<p>Nombre de pays ayant promulgué une législation en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie</p> <p>Pourcentage budgétaire consacré à l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie</p> <p>Multiplication des spécialistes nationaux qualifiés</p>	<p>Législation nationale</p> <p>Documents stratégiques nationaux</p> <p>Plans nationaux EPT</p> <p>Rapport de suivi EPT</p> <p>Rapports régionaux</p> <p>Budgets nationaux et rapports de dépenses</p>	<p>Gouvernements et décideurs disposés à participer</p> <p>EPT au sommet du calendrier éducatif</p> <p>Apprentissage tout au long de la vie et éducation des adultes considérés comme prérequis et parties intégrantes du développement durable</p>

ACTIVITÉS OBJECTIF 1	INTERVENTIONS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	
1.1 Dispenser un soutien logistique et des mesures de formation en vue de faire reconnaître le droit à l'éducation et à l'apprentissage.	<p>Séminaires régionaux (Afrique, États arabes, Asie &amp; Pacifique, Amérique latine &amp; Caraïbes, Europe / Amérique du Nord)</p> <p>Consultations nationales</p>	<p>Alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie reconnus comme les composantes essentielles du droit à l'éducation et placés en tête des calendriers stratégiques.</p> <p>La promotion de la réforme stratégique et législative généralise l'accès à l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie.</p>	
1.2 Mener une recherche comparée sur les politiques et législations favorables à l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie, axée sur les besoins éducatifs des groupes défavorisés et marginalisés, en tenant également compte de l'exclusion due à la discrimination sexuelle, ainsi que sur les facteurs qui favorisent ou entravent l'exercice de ces droits.	<p>Projets de recherche transnationaux en coopération</p> <p>Chercheurs nationaux</p>	<p>Promotion du droit à l'éducation et à l'apprentissage des groupes spéciaux – adultes illettrés, femmes et filles, personnes atteintes du VIH et du sida, citoyens âgés, jeunes adultes non scolarisés et communautés rurales.</p>	
1.3 Diffuser au moyen de publications et de réseaux les bonnes pratiques en conception de politiques et de législations propices à l'apprentissage tout au long de la vie.	<p>Ateliers interrégionaux de diffusion</p>	<p>Élaboration et diffusion d'une base de données au niveau régional et interrégional pour la conception de politiques et de structures juridiques nationales d'apprentissage tout au long de la vie.</p>	

1.4 Étudier les possibilités élargies de financement pour l'apprentissage tout au long de la vie.	Études internationales, en particulier dans les pays en développement  Travail de sensibilisation sur les possibilités élargies de financement	Augmentation du budget national et de l'investissement communautaire en faveur de l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie.
---	--	---

OBJECTIF 2	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION
------------	-------------	-------------------------

<b>Des plans nationaux EPT ainsi que des politiques et stratégies éducatives globales dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie</b>	<p>Multiplication des pays dotés de plans d'action EPT, y compris plans échéancés et chiffrés pour objectifs 3 et 4 de Dakar</p> <p>Multiplication des pays dotés de stratégies d'apprentissage tout au long de la vie intégrées aux plans et à la réalisation EPT</p> <p>Multiplication des pays dotés de mécanismes nationaux pour le suivi-appui et la réalisation de l'EPT</p> <p>Coopération interinstitutionnelle accrue en apprentissage tout au long de la vie</p> <p>Multiplication des pays réalisant des programmes pendant la Décennie mondiale pour l'alphabétisation</p>	<p>Plans et rapports nationaux EPT</p> <p>Rapport de suivi EPT</p> <p>Systèmes de suivi-appui de la Décennie mondiale pour l'alphabétisation</p> <p>Études d'évaluation</p>
---	--	---

ACTIVITÉS OBJECTIF 2	INTERVENTIONS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS
----------------------	---------------	---------------------

2.1 Entamer un travail de sensibilisation auprès des États membres de l'UNESCO pour les inciter à concevoir des plans d'action nationaux EPT dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie, à les appliquer et à les justifier d'ici 2015 - entre autres aider gouvernements, ONG, OSC et autres parties prenantes à incorporer dans leurs politiques et stratégies les principes et recommandations de l'EPT, de la Décennie mondiale pour l'alphabétisation et de l'Agenda pour l'avenir de CONFITEA.	<p>Dialogues stratégiques nationaux, régionaux et internationaux</p> <p>Services consultatifs et logistiques Visites d'études</p> <p>Coordination et coopération avec sections ED/BAS/LIT et DFU</p> <p>Orientation pour décideurs</p>	Un grand nombre de pays a élaboré des plans nationaux EPT dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie, et entamé la phase de réalisation.
2.2 Encourager les États membres à incorporer dans les plans d'action nationaux EPT des objectifs spécifiques en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie, de manière à ce que ces objectifs puissent être atteints.	<p>Dialogues stratégiques nationaux, régionaux et internationaux</p> <p>Services consultatifs et logistiques</p> <p>Instruments et directives pour la conception de programmes en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie</p> <p>Participation aux mécanismes EPT</p> <p>Actions de conscientisation pour décideurs</p>	Alphabétisation, éducation non formelle et éducation des adultes sont prises en compte de manière adéquate dans les plans nationaux EPT.

ACTIVITÉS OBJECTIF 2	INTERVENTIONS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS
2.3 Renforcer les capacités des États membres et des organismes de la société civile à concrétiser les plans d'action nationaux et holistiques EPT dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie qui englobe alphabétisation, éducation non formelle et éducation des adultes.	Séminaires nationaux, régionaux et internationaux de formation et d'orientation Soutien au développement des institutions Services consultatifs et logistiques	Les pays disposent de capacités à concevoir et à appliquer des programmes holistiques englobant les composantes alphabétisation, éducation non formelle et éducation des adultes.
2.4 Piloter la réalisation du Cadre d'action de Dakar dans les domaines de compétence de l'IUE (alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie), à titre de contribution au comité UNESCO pour le rapport de suivi.	Banque de données Études et documentation Contribution au rapport général de suivi EPT	Les objectifs 3 et 4 de Dakar sont évalués, pilotés et utilisés pour la prise de décision.
2.5 Gérer et mettre en oeuvre la Décennie mondiale pour l'alphabétisation (2003-2012) en coopération avec la section ED/BAS/LIT de l'UNESCO.	Coordination de la Décennie mondiale pour l'alphabétisation Séminaires nationaux, régionaux et internationaux de formation et d'orientation Soutien au développement des institutions	Un nombre accru de pays participe à la Décennie mondiale pour l'alphabétisation, la concrétise et enregistre une amélioration des niveaux de base.
2.6 Renforcer les capacités des États membres en suivi-appui et évaluation, notamment pour évaluer les résultats et l'impact de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle, de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie.	Services consultatifs et logistiques Instruments et directives pour suivre et évaluer l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie Conception de modules éducatifs en suivi-appui et évaluation Construction d'indicateurs Ateliers communs avec IUS	Les capacités nationales en collecte, analyse, suivi-appui et évaluation des données sur l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie sont renforcées.
2.7 Instaurer un groupe stratégique inter-institutionnel qui élabore des approches collectives pour promouvoir les politiques d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, notamment dans les pays en développement.	Consultations périodiques Projets collectifs Directives et recommandations	La coopération interinstitutionnelle aux politiques et stratégies d'apprentissage tout au long de la vie dans les pays en développement s'est amplifiée.

OBJECTIF 3	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION
<b>Une approche holistique, paritaire et intégrée de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie, valorisant les modes informel, non formel et formel de l'apprentissage et fondée sur les différents besoins des personnes défavorisées et marginalisées</b>	Multiplication des pays concrétisant et pilotant les résolutions CONFINTEA V Emploi accru dans les États membres d'approches holistiques de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie Multiplication des programmes nationaux répondant aux besoins éducatifs des populations défavorisées	Rapport de suivi EPT Rapports IUE Témoignages d'apprenants, de militants de base et d'OSC

ACTIVITÉS OBJECTIF 3	INTERVENTIONS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS
3.1 Documenter et diffuser les exemples d'apprentissage tout au long de la vie qui s'adressent à différents groupes, intègrent tous les types d'apprentissage et de contenu, et reposent sur les cinq piliers de l'apprentissage.	Projets de recherche transnationaux et interrégionaux  Ateliers interrégionaux de diffusion	Des politiques fondées sur les connaissances sont élaborées et leur pratique est éprouvée en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie.
3.2 Renforcer les capacités nationales à élaborer des systèmes ouverts d'apprentissage par des systèmes d'accréditation et d'équivalence et la création de passerelles entre apprentissage formel et non formel.	Recherche comparée sur les structures d'accréditation, de qualification et d'équivalence  Séminaires et ateliers régionaux, nationaux, internationaux  Services logistiques et consultatifs	Des pays en plus grand nombre ont perfectionné leurs capacités nationales à élaborer des systèmes d'apprentissage ouvert et d'accréditation.
3.3 Documenter et diffuser les bonnes pratiques respectueuses du contexte et de la culture et répondant aux besoins éducatifs des minorités, des peuples autochtones et des communautés en situation multiculturelle et multilingue.	Projets de recherche nationaux, transnationaux et interrégionaux  Ateliers interrégionaux de diffusion	Des politiques et stratégies éducatives ainsi que le matériel approprié favorisent la diversité culturelle et linguistique.
3.4 Effectuer le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des engagements et objectifs de la CONFINTEA V. Cette activité sera axée sur les politiques, signalera les spécificités régionales et culturelles et reprendra les grands thèmes de la CONFINTEA.	Ateliers régionaux pour préparer le bilan CONFINTEA V  Études nationales complètes Bilan thématique  Bilan de mi-parcours 2003 et recommandations CONFINTEA V  <i>Semaine internationale des apprenants adultes</i>	Des rapports nationaux, régionaux et mondiaux rendent compte des progrès et évolutions en éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie.  L'accès à l'alphabétisation, à l'éducation non formelle, à l'éducation des adultes et à l'apprentissage tout au long de la vie est élargi dans de nombreux pays grâce à des stratégies holistiques, inclusives et intégrées pour les personnes défavorisées et exclues.
3.5 Définir des indicateurs intégrant la parité et la culture et axés sur la qualité, pour concevoir et évaluer des programmes et projets d'éducation non formelle, d'éducation des adultes et d'apprentissage tout au long de la vie.	Études nationales avec experts nationaux, spécialistes en parité, ONG et organisations de base  Projets de recherche en éducation de base des adultes en coopération avec UE, OCDE, CIAE, ADEA, IUS, ED/BAS/LIT, Banque mondiale et banques régionales de développement	Indicateurs, budgets paritaires et capacités nationales sont intégrés dans des stratégies d'éducation des adultes holistiques, intégrées et respectueuses de la culture et de la parité.

OBJECTIF 4	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION
<b>Une approche intersectorielle des politiques et pratiques d'éducation des adultes et d'apprentissage tout au long de la vie, entre organismes gouvernementaux, non gouvernementaux, internationaux et de la société civile</b>	Multiplication des programmes d'éducation non formelle réalisés dans d'autres secteurs  Multiplication des accords transsectoriels de coopération et de partenariat en apprentissage tout au long de la vie  Conception d'ici 2005 d'indicateurs pour évaluer l'éducation non formelle et l'éducation des adultes	Rapports nationaux de différents ministères (santé, travail, environnement, etc.)  Témoignages d'apprenants, de militants de base et d'OSC  Rapports IUE  Récits anecdotiques et études d'évaluation

ACTIVITÉS OBJECTIF 4	INTERVENTIONS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS
4.1 Mener une recherche qui évalue les politiques et pratiques d'éducation des adultes appliquées dans différents domaines tels que santé, emploi, agriculture, environnement et autres domaines du développement durable.	Projets de recherche en partenariat avec des organismes spécialisés internationaux, régionaux ou autres (ONG, etc.)	Des stratégies transsectorielles fondées sur la recherche ainsi que les ressources et matériels afférents sont programmés et appliqués à l'issue d'un effort de collaboration de toutes les parties prenantes issues de tous les secteurs.
4.2 Renforcer l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie en organisant des projets collectifs avec divers organismes et secteurs du développement.	Projets en coopération avec des organismes et secteurs du développement  Sensibilisation à l'action et à la coordination intersectorielles  Directives et instruments pour la coopération intersectorielle en apprentissage tout au long de la vie	Des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie clairement ciblées et respectueuses de la culture et de la parité sont appliquées dans les domaines tels que santé, emploi ou environnement des régions en développement - notamment Afrique et Asie du Sud - et des pays en conflit.
4.3 Accroître la visibilité mondiale de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie dans tous les secteurs, en coopération avec les médias et au moyen des nouvelles technologies.	Conception d'un site électronique  Relations publiques, campagnes médiatiques et soutien aux médias  Semaine des apprenants adultes	La couverture médiatique des activités intersectorielles d'éducation des adultes et d'apprentissage tout au long de la vie est intensifiée.  Plusieurs médias défendent le droit d'apprendre, l'équité entre les sexes, l'égalité des chances, etc.

OBJECTIF 5	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION
<b>Des réseaux favorisant l'enrichissement mutuel et le partage du savoir en apprentissage tout au long de la vie à l'intérieur des nations et entre elles, notamment les pays les moins avancés</b>	Nouveaux réseaux et alliances  Banques de données comparatives  Multiplication des adhérents au réseau ALADIN, notamment des pays en développement  Coopération accrue des États membres aux projets à travers visites et stages de recherche	Rapports IUE  Témoignages d'apprenants, de militants de base et d'OSC  Fréquentation du site électronique  Demandes des États membres, ONG et OSC  Retour d'information des chercheurs en stage et en visite

ACTIVITÉS OBJECTIF 5	INTERVENTIONS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS
5.1 Créer un réservoir cognitif de pointe à l'aide des banques de données existantes sur la documentation, les expériences, pratiques, innovations et politiques en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie.	Analyse et compilation des résultats de recherche  Maintien et expansion du centre de documentation de l'IUE  Coordination du réseau ALADIN  Prix international de recherche en alphabétisation	Des banques de données existent sur les concepts, politiques et pratiques en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie.  La documentation de l'IUE est enrichie, alimentée par les résultats scientifiques et les analyses comparées, en particulier issus des pays en développement et les moins avancés.

ACTIVITÉS OBJECTIF 5	INTERVENTIONS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS
<p>5.2 Élaborer un cadre conceptuel pour comparer dans différentes régions et nations les expériences innovantes en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie.</p>	<p>Projet de recherche transversal de l'IUE</p> <p>Ateliers scientifiques transrégionaux</p>	<p>Les analyses comparées sont effectuées à l'aide d'un cadre conceptuel commun.</p> <p>Des cadres conceptuels et théoriques intégrant différentes perspectives locales, nationales et régionales sont élaborés.</p>
<p>5.3 Faciliter le dialogue transrégional et international sur l'apprentissage tout au long de la vie.</p>	<p>Participation aux mécanismes et forums EPT</p> <p>Ateliers régionaux pour le bilan de mi-parcours 2003 CONFITEA V</p> <p>Bilan de mi-parcours 2003 et recommandations CONFITEA V</p> <p>Revue Internationale de l'Éducation (RIE)</p>	<p>Les connaissances, résultats scientifiques et meilleures pratiques en alphabétisation, éducation non formelle, éducation des adultes et apprentissage tout au long de la vie font l'objet d'une vaste diffusion.</p>
<p>5.4 Concevoir des stratégies efficaces de réseautage et de communication en vue de produire et de diffuser le savoir, et ainsi de renforcer les capacités des États membres de l'UNESCO.</p>	<p>Dialogues stratégiques nationaux, régionaux et internationaux</p> <p>Séminaires et ateliers de recherche et de formation</p> <p>centre d'échange d'information en ligne</p> <p>Relations publiques, campagnes médiatiques et soutien aux médias</p>	<p>La collaboration et la synergie entre tous les acteurs et parties prenantes sont intensifiées. La coopération entre décideurs, praticiens et chercheurs est optimisée.</p> <p>Des cadres conceptuels et théoriques intégrant différentes perspectives locales, nationales et régionales sont élaborés.</p>

*Publié par :* Institut de l'UNESCO pour l'Éducation  
*Graphisme et mise en page :* bureau archipel / Sabine Siegfried  
*Traduction française :* Dominique Bohère  
*Imprimé par :* Druckerei in St Pauli, Hambourg

© Institut de l'UNESCO pour l'Éducation, 2003  
Feldbrunnenstr. 58  
20148 Hambourg, Allemagne

<http://www.unesco.org/education/uie>

